

Faculté de santé publique

Quelles sont les préférences de la population belge en matière de styles capillaires chez les femmes noires, et quelle attraction exercent-ils au sein de celle-ci ?

Mémoire réalisé par
Raïssa Mukolo

Promoteur(s)
Laurent Vincent

Année académique 2019-2020
Master en sciences de la santé publique, finalité spécialisée

REMERCIEMENTS

J'adresse mes remerciements à mon promoteur, le professeur Lorant Vincent, pour ses précieux conseils notamment lors de la réalisation de mon questionnaire de recherche et sa disponibilité tout du long de ce mémoire.

Je remercie également les assistantes Hélène Garin et Nora Mélard pour leurs conseils avisés.

Merci aussi à Duncan Deprez pour son aide méthodologique et sa relecture, ainsi qu'à Mehdi Amdouni pour ses conseils et sa relecture.

Ensuite, je remercie les professeurs, assistants, mémorants qui, par leur disponibilité, m'ont aidé à réaliser au mieux ma collecte des données. Je remercie également les élèves des différentes classes et cursus pour leur participation.

Mes derniers remerciements s'adressent à mes parents, ma sœur, mes frères, et à mes amis pour leurs encouragements, leurs relectures et le soutien qu'ils ont pu m'apporter lors de la réalisation de mon mémoire.

LE PLAGIAT

Je déclare sur l'honneur que ce mémoire a été écrit de ma plume, sans avoir sollicité d'aide extérieure illicite, qu'il n'est pas la reprise d'un travail présenté dans une autre institution pour évaluation, et qu'il n'a jamais été publié, en tout ou en partie. Toutes les informations (idées, phrases, graphes, cartes, tableaux, ...) empruntées ou faisant référence à des sources primaires et/ou secondaires sont référencées adéquatement selon la méthode universitaire en vigueur. Je déclare avoir pris connaissance et adhérer au Code de déontologie pour les étudiants en matière d'emprunts, de citations et d'exploitation de sources diverses et savoir que le plagiat constitue une faute grave sanctionnée par l'Université Catholique de Louvain.

TABLE DES MATIÈRES

| | | |
|------|--|----|
| I. | INTRODUCTION..... | 6 |
| II. | Cadre théorique | 7 |
| A. | DEFINITION : ANATOMIE CAPILLAIRE | 8 |
| 1. | Type de cheveu..... | 8 |
| 2. | Les différences structurelles entre les cheveux caucasiens et africains..... | 9 |
| B. | HISTORIQUE DES PRATIQUES SUR LE CHEVEU CREPU | 9 |
| 1. | Symbolique des coiffures et des différents groupes ethniques..... | 11 |
| 2. | Acculturation..... | 13 |
| 3. | Représentation du cheveu crépu..... | 15 |
| 4. | Représentation du cheveu caucasien | 16 |
| C. | Diverses pratiques modifiant la structure du cheveu crépu..... | 19 |
| 1. | A propos du défrisage | 19 |
| 2. | A propos du défrisage à chaud..... | 20 |
| 3. | A propos du défrisage à froid..... | 20 |
| D. | DISTRIBUTION GEOGRAPHIQUE..... | 20 |
| E. | ORIGINE DE CETTE PRATIQUE..... | 20 |
| F. | FACTEURS DE RISQUE..... | 22 |
| G. | PRATIQUE COUTEUSE..... | 24 |
| H. | MOTIF SUR CETTE PRATIQUE | 25 |
| I. | CONSEQUENCE SUR LA SANTE | 26 |
| J. | SOCIOLIGIE DU CORPS | 28 |
| 1. | Le corps comme marqueur de communication : mouvement identitaire | 30 |
| 2. | Canon esthétiques, influence médiatique et uniformisation..... | 32 |
| K. | LA NOUVELLE FEMME NOIRE..... | 33 |
| III. | METHODES ET RECOLTE DES DONNEES | 35 |
| A. | CARACTERISTIQUES DU CHERCHEUR..... | 35 |
| B. | OBJECTIF PRINCIPAL..... | 35 |
| C. | POPULATION ETUDIEE..... | 36 |
| 1. | Élaboration du questionnaire..... | 36 |
| 2. | Modalité de remplissage..... | 37 |
| 3. | Critères d'inclusion | 38 |
| 4. | Critères d'exclusion..... | 38 |
| 5. | Prétest du questionnaire | 38 |
| 6. | Collecte des données | 38 |
| IV. | Résultats | 40 |
| 1. | Caractéristiques générales de la population..... | 40 |

| | |
|---|----|
| 2. Appréciation, préférences générales et critères esthétiques du style capillaire chez la femme noire..... | 40 |
| 3. La pratique du défrisage chez la population noire..... | 45 |
| 4. Les raisons qui encouragent la population noire au défrisage..... | 46 |
| 5. Conséquences liées au défrisage..... | 47 |
| 6. La fréquence de port de deux styles capillaires chez la femme noire..... | 47 |
| 7. Coût des différents styles capillaires chez la femme noire..... | 49 |
| 8. Raisons qui encouragent et découragent les femmes noires à se dénaturiser les cheveux | 49 |
| 9. Critère d'un beau cheveu chez la population belge..... | 52 |
| 10. Apprèciation des cheveux crépus..... | 52 |
| 11. Stéréotypes à l'égard du cheveu crépu..... | 53 |
| 12. Le cheveu le plus valorisé dans la société belge..... | 55 |
| V. Discussion | 57 |
| VI. Biais, limites et perspectives d'avenir..... | 61 |
| VII. Conclusion générale..... | 62 |
| VIII. Bibliographie..... | 64 |
| IX. Annexes..... | 68 |

I. INTRODUCTION

Malcolm X a déclaré : « Qui vous a appris à haïr la texture de vos cheveux ? *Qui vous a appris à haïr la couleur de votre peau, à tel point que vous la blanchissez pour être comme l'homme Blanc ? Qui vous a appris à haïr la forme de votre nez et la forme de vos lèvres ? Qui vous a appris à vous haïr du sommet de votre tête à la plante de vos pieds ? Qui vous a appris à haïr votre nature ? À haïr la race à laquelle vous appartenez à tel point que vous ne voulez pas être à côté de ceux qui vous ressemblent ? Non...avant de venir demander si M. Muhammad enseigne la haine, vous devriez vous demander qui vous a appris à détester ce que Dieu a fait de vous »* (Malcolm, 1965).

Cette citation illustre parfaitement le but de ce mémoire. En effet, il est important de mettre en lumière le contexte historique autour du cheveu crépu pour mieux saisir les pratiques capillaires qui en découlent et qui prennent une place considérable au sein de la population africaine.

Selon **Edna G. Ndichu et Shikha Upadhyaya (Ndichu,Upadhyaya, 2018)**, bien avant l'esclavage (XVe siècle), les hommes et femmes africaines portaient fièrement des coiffures élaborées aux styles divers. Mais, ces pratiques furent bousculées durant la traite négrière.

Pour donner le ton, l'hégémonie européenne et nord-américaine considéraient le cheveu africain comme étant peu attrayant, voire inférieur aux leurs. Cette image négative véhiculée fut renforcée par des pratiques bien précises comme la modification de la structure de base du cheveu naturel. L'identité de l'homme et de la femme africaine étant alors menacée au profit du cheveux long et lisse.

Plus accablant encore, cet idéal de beauté eurocentrée persiste chez certains individus alors que les conséquences qui en découlent peuvent être graves : les dangers sanitaires du lissage peuvent mener à de graves brûlures ou par exemple encore, à une alopécie.

Pour toutes les raisons évoquées ci-dessus, le choix de mon sujet fut évident. D'une part en tant que professionnelle de la santé pour les questions touchant à la prise en charge médicale des maladies dermatologiques et/ou du cuir chevelu souvent encore méconnues, d'autre part pour cette question identitaire qui à mon sens, se doit d'être redorée.

Mon objectif principal est :

- Mettre en lumière les préférences et l'attractivité de la population belge à l'égard des coiffures des femmes africaines.
- Comprendre comment ces préférences peuvent amener certaines personnes à utiliser des

produits potentiellement nocifs.

- Faire savoir si les préjugés de l'époque colonial ce sont pérennisés au monde que nous connaissons aujourd'hui.
- Prendre connaissance des raisons qui encouragent ou découragent les africains à modifier leurs cheveux.

Afin de répondre au mieux à ces questions, j'ai choisi d'effectuer une étude quantitative à l'échelle microsociale, ce qui permettra de comprendre non seulement le comportement et les motivations mais aussi les caractéristiques liées à ces modifications capillaires.

La partie théorique commencera avec une définition du cheveu crépu. Il est utile de faire la distinction entre la texture du cuir chevelu d'une personne d'origine caucasienne et celle d'une personne d'origine africaine. Ensuite, j'aborderai le contexte historique. Il est tout aussi important d'évoquer la distribution géographique (en pourcentage) de cette pratique pour une meilleure visualisation ainsi que les facteurs de risque, les motivations et les conséquences. Enfin, je conclurai par une approche sociologique en ciblant les mouvements qui combattent ces pratiques aujourd'hui.

La seconde partie sera consacrée à la pratique en présentant une enquête quantitative qui permettra d'analyser le choix des pratiques capillaires. Ensuite, afin de recueillir l'avis de la population belge, une enquête en ligne sera réalisée (Qualtrics). De plus, la population prédéfinie sera interrogée à l'aide d'un questionnaire pour connaître les raisons les poussant à préférer une coiffure plutôt qu'une autre.

Enfin, je présenterai les résultats obtenus, analyserai les données et conclurai sur les éléments fondamentaux récoltés.

II. CADRE THÉORIQUE

Dans cette partie, grâce aux recherches de **Pier de Bailleul**, nous aborderons d'abord la nature du système pileux afin de s'accorder sur les termes : « crépu », « frisé », « droit », « raide », « ondulé » ou encore « bouclé ». Ensuite, nous effectuerons une comparaison détaillée du cheveu caucasien et africain, pour en cerner les nuances.

J'évoquerai l'historique des pratiques ainsi que la description de certaines d'entre elles telles que les tresses, les nattes, les extensions (tissages) et le défrisage. Par souci de clarté, le défrisage sera défini dans le présent travail comme étant une opération par laquelle les cheveux

crépus ou frisés sont rendus raides. Enfin, je ciblerai une des pratiques mentionnées ci-dessus. En effet, le défrisage est la technique qui occasionne le plus d'effets néfastes sur le cheveu.

A. DEFINITION : ANATOMIE CAPILLAIRE

1. TYPE DE CHEVEUX

Le cheveu est un poil qui a pour fonction unique de protéger la tête et, selon l'auteur **Pier de Bailleul** (1983) il se compose de deux parties : la racine et la tige. La première partie est constituée de plusieurs couches de kératine (protéines) qui permettent de faire barrière aux agressions extérieures tout en contribuant à sa résistance, sa souplesse et sa force. Cette racine est plongée dans un petit sac appelé le follicule pileux et comporte à sa base la papille nourricière qui reçoit le sang et donc les apports nutritifs nécessaires à son entretien et à sa croissance. La seconde partie, la tige, est la partie visible du cheveu. Elle contient notamment la mélanine, pigment responsable de la coloration des cheveux. Selon l'origine ethnique des personnes, les cheveux peuvent présenter des structures différentes telles par exemple un aspect crépu, frisé, droit, raide, souple ou encore même ondulé.

Selon la sociologue **Juliette Smeralda**, le type du cheveu dépend de la quantité de sébum (mélange de corps gras de matière protéique favorisant l'hydratation) que le corps produit (Smeralda, 2004). Dans l'ouvrage *André Talks Hair !* Teresa Wiltz met en avant une classification de cheveux réalisée par André Walker, un coiffeur américain (Walker & Wiltz, 1997) :

- Type 1 : les cheveux raides
- Type 2 : les cheveux ondulés
- Type 3 : les cheveux bouclés
- Type 4 : les cheveux frisés

Même si cette classification repose sur des critères observables tels que la longueur, l'épaisseur, la porosité, la densité (etc.), elle n'est pas reconnue scientifiquement. Malgré cela, je m'en servirai pour deux choses : caractériser les cheveux « naturels » et caractériser les modifications que certaines personnes apportent à leurs cheveux.

Dans ce travail, je mentionnerai les trois types de cheveux décrits par Smeralda (2004) :

- Les cheveux négroïdes (ulotriches), crépus, avec cinq variantes : frisés, crépus, très crépus, en grains de poivre, spiralés.
- Les cheveux mongoloïdes (lissotriches), gros et raides, avec trois variantes : raides et gros, droits et fins, légèrement ondulés.
- Les cheveux euroïdes (cylotriches), fins et ondulés, avec trois variantes : ondulés, très ondulés, bouclés.

2. LES DIFFÉRENCES STRUCTURELLES ENTRE LES CHEVEUX CAUCASIENS ET AFRICAINS

Au quotidien, nous pouvons constater une différence entre les cheveux de type caucasien et de type africain. En effet, les cheveux sont naturellement plutôt ondulés chez les européens, lisses chez les asiatiques et crépus dans certains pays africains.

D'après certains auteurs (Thibaut, Gaillard, Bouhanna, Cannell, & Bernard, 2005), trop peu d'études ont été menées sur la biologie des cheveux africains. Certaines soulèvent tout de même que la forme des cheveux est liée à la section de la tige du cheveu : une section transversale circulaire donne lieu à des cheveux raides tandis qu'une section elliptique (ovale) produit généralement un cheveu bouclé. Un follicule droit, même avec une section elliptique (ovale), pourrait produire un cheveu raide. Par ailleurs, l'étude s'est penchée sur l'analyse microscopique des biopsies des follicules pileux des différents groupes ethniques et les résultats ont révélé des biopsies du cuir chevelu qui diffèrent sensiblement : l'implantation du follicule dans le derme chez les africains est oblique (pousse en spirale, prend donc plus de temps pour pousser) alors que celle du caucasien a une forme droite. C'est pourquoi les africains, ont des cheveux qui sont enroulés et serrés alors que les caucasiens les ont raides. D'où le fait que les noirs ont tendance à avoir une quantité de nœuds (qui génère plus de brèche) plus importante comparée à la population blanche qui en a très peu.

B. HISTORIQUE DES PRATIQUES SUR LE CHEVEU CREPU

Avant d'aborder les diverses pratiques se rapportant aux cheveux crépus, il est fondamental de s'attarder sur une approche historique concernant le regard porté sur le cheveu crépu pour mieux saisir le déclenchement de ce phénomène. C'est donc à partir de l'ouvrage de référence du **Dr Willie L. Morrow** (Morrow, 1973), que je réalise une synthèse dont le chapitre présent est constitué.

Bien avant la dévalorisation du cheveu crépu, la coiffure faisait référence dans un grand nombre

de sociétés africaines à l'âge, à l'occupation, au clan, au statut social voire même aux goûts et aux fantaisies individuelles, ce qui donnait lieu à la conception des styles les plus extravagants.

Certaines créations dépassaient même l'inventivité du concepteur : elles étaient tellement élaborées, sculptées, compliquées que même les professionnels afro-américains de la coiffure contemporaine ont essayé de les reproduire ... sans pour autant y parvenir.

Il y eut même de la compétition entre tribus : celles qui avaient le plus de succès étaient celles qui utilisaient les plus beaux ornements. La beauté du cheveu était une dimension importante dans les cultures africaines. Les significations culturelles et sociales des coiffures n'étaient pas non plus négligeables.

L'entretien du cheveu crépu se faisait notamment grâce aux peignes sculptés sous différentes formes, tailles, en bois dur ébène ou en teck ainsi qu'en ivoire. Le peigne était donc un objet précieux et indispensable. D'ailleurs, c'est la perte de cet instrument essentiel au soin qui va engendrer la désolidarisation des Noirs sur la nature de leur propre cheveu qu'ils considéreront comme étant « difficile à coiffer ».

L'entretien du cheveu constituait une activité culturelle à part entière (beaucoup de temps, d'habileté, etc.), ce qui confirme la finesse des coiffures que les soins permettaient de réaliser.

« L'Africain fut arraché à son peigne lorsqu'il fut arraché à sa terre natale et ainsi dépossédé d'un symbole culturel irremplaçable, héritage et accessoire de sa culture de la beauté. L'importance psychologique de la perte du peigne ne doit pas être minimisée, car avec elle, c'est tout à la fois la liberté, la dignité et le sentiment de sa propre valeur qui étaient simultanément perdus pour l'Africain » (Morrow, 1990). La disparition de cet outil indispensable a été remplacé par d'autres modèles européens comme le fer à défriser. Notons que cette invention est celle d'un forgeron noir.

Dès lors que l'on a commencé à employer le peigne européen sur le cheveu crépu pour remplacer le peigne africain, un nouveau processus s'est enclenché. D'ailleurs, on entend souvent dire que toute opération destinée à coiffer le cheveu crépu est ressentie comme étant une torture puisque le peigne utilisé n'est efficace que pour les cheveux raides et/ou défrisés.

Selon l'auteur **J. Corzani** (1992), au préjugé racial se sont ajoutés certains motifs comme par exemple celui portant sur le démêlement. En effet, il serait plus aisé de traiter le cheveu lisse plutôt qu'un cheveu de type africain. Outre l'aspect esthétique recherché, certaines coiffures ont un rôle protecteur contre le rayonnement du soleil. Chaque groupe ethnique se distinguait par ses coiffures et par les cosmétiques utilisés pour leur entretien.

1. SYMBOLIQUE DES COIFFURES DES DIFFÉRENTS GROUPES ETHNIQUES

Les africains, en plus d'être des maîtres coiffeurs, sont également des maîtres sculpteurs puisqu'ils utilisent leurs plus beaux ornements dans la fabrication de leurs peignes. De nombreuses rivalités artistiques reflétaient un sentiment de fierté chez les individus mais aussi au sein de la communauté dans laquelle ils vivaient. Dans certains groupes, les garçons (qui portaient des coiffures tout aussi élaborées avec autant de soin et de goût que les femmes) sont tondu pour des raisons d'hygiène tandis que les filles portent les cheveux coiffés de petites nattes. Au Soudan, chez les Bega¹, deux femmes se consacrent tous les trois mois et pendant plusieurs heures à la coiffure de chaque femme. Une autre activité consiste à embellir leurs coiffures, certaines d'entre elles y ajoutent des cauris, des épingles et des perles de verroterie ou même des coquillages, selon les origines des peuples, comme le relate **Park Mungo** (Park, 2009). Ces exemples permettent de nuancer l'idée que les femmes africaines et plus précisément celles aux cheveux crépus, portent spontanément un jugement hostile sur la nature de leur cheveu. D'ailleurs, comme laisse l'entendre la dermatologue Khadi Sy Bizet (2000) : « *ces personnes ont appris à dénigrer leurs cheveux, dans un procès relationnel qui révèle la nature du contact que leurs cultures entretiennent avec une civilisation étrangère dominatrice qui n'a vu que du laid là où les Africains ne voyaient que du beau...* ».

D'ailleurs, l'étude de l'écrivain **Boris De Rachewiltz** (1993) relative aux tendances vestimentaires, sexuelles, esthétiques des africains, reconnaît le rôle des influences extérieures sur les modifications survenues chez ces peuples. Cela s'observe dans les choix que les membres de certains groupes semblent désormais afficher avec fierté (les cheveux lisses chez la femme africaine).

De toute évidence, lorsque W. Morrow – le pionnier en soins de cheveux des noirs – s'intéresse à l'histoire du cheveu de sa population et au rôle que joue ce dernier dans la culture américaine, il admet s'être retrouvé face à des pages blanches. Cela signifiait pour lui qu'il y avait une non-reconnaissance des caractères raciaux afro-américains par l'Amérique blanche. Cependant, les caractéristiques portées sur le Noir tels que les narines dilatées, cheveux crépus et lèvres charnues étaient bien représentées. Cette ségrégation culturelle a provoqué la haine de soi chez l'afro-américain et parfois aussi, entre afro-américains.

Avant celle du Dr. Morrow (1990), il n'y avait aucune étude sérieuse explorant le trait racial par les cheveux. Les éléments qui étayeront cette partie de notre problématique seront donc

¹ Les Bega sont une population d'Afrique de l'Est, l'une des plus nombreuses du Soudan.

essentiellement extraits de l'ouvrage de ce docteur.

Le cheveu crépu pendant l'esclavage était considéré comme étant décoiffé et mal soigné. Le peuple noir le portait souillé puisque les colons blancs n'accordaient aucune attention à l'hygiène corporelle de leurs esclaves. Or, le cheveu crépu privé de tous soins s'emmêle et forme des nœuds. De plus, de nombreuses pathologies liées au cuir chevelu peuvent survenir ; comme la teigne (hautement contagieuse) qui ne pouvait être évitée étant donné la proximité avec les habitants. On pouvait aussi constater des plaies et des irritations causées par des parasites qui infectaient le cuir chevelu, etc. Pour atténuer ces désavantages, ils devaient se couper les cheveux (ce qui n'était pas pratique vu l'exposition des esclaves au soleil) ou porter un couvre-chef.

Tous ces éléments présentés comme négatifs étaient autrefois, chez les africains, une véritable force. Toutes ces caractéristiques physiques comme la peau noire, le cheveu crépu, le nez large et les lèvres charnues étaient considérées comme étant des attributs de beauté. C'est avec les colons blancs que les différences se sont créées au sein des populations africaines. Leur ignorance vis-à-vis des traitements du cheveu crépu fut à l'origine du drame qui a frappé cette population. En étant arrachés à leur terre natale, les africains ont été notamment contraints d'y abandonner le peigne : *« les préoccupations liées à la beauté et au soin des cheveux, qui constituaient le noyau d'une tradition culturelle très importante chez lui, se dissipèrent dans les conditions inhumaines du transport à fond de cales de bateaux négrier »* (Morrow, 1990).

C'est ainsi que l'homme noir face à la vision d'horreur qu'il suscitait mit au point plusieurs moyens pour raidir le cheveu crépu, pour le plus grand plaisir des maîtres, qui s'empresseront de l'y aider, qui les lui imposera même : *« il s'agira d'abord de les cacher en attendant de pouvoir les supprimer par le défrisage, car les inventions "géniales" que les esclaves mettront eux-mêmes au point pour se raidir le cheveu ne sont pas encore au point »*. (Morrow, 1990). Aussi, bien avant la mise au point des techniques de modification du cheveu crépu, on leur donnait un peigne inadapté à la texture, pour que les séances de coiffures soient vécues comme douloureuses : *« L'usage qu'ils tentent de faire du peigne européen, et la difficile manipulation qui en résulte, finissent par les convaincre que ce sont leurs cheveux qui sont de mauvais cheveux, incapable de soumettre à la discipline que leur impose le peigne européen. »*. (Morrow, 1990).

Tous ces éléments vont s'avérer être décisifs dans la culture de l'esthétisme des esclaves. De plus, il existait en ce temps une telle *« promiscuité qui ne pouvait que les exposer en permanence à des traits physiques, des pratiques culturelles, des habitudes, des faits et des*

gestes, un mode de vie, une carnation, une complexion, des formes de soins et de traitements esthétiques, des accessoires etc. » (Morrow, 1990).

C'est à se demander, continue l'auteur, si tous ces processus ne consistent pas à effacer les traits gênants qui accablent la vue du Blanc en faisant par exemple disparaître le cheveu crépu au profit du défrisage (invention que les esclaves mettront eux-mêmes au point pour se raidir le cheveu).

Ainsi, « *le cheveu crépu ne quittera plus son statut de stigmaté* » (Morrow, 1990). Mais, tous les noirs ne sont pas touchés par ce mimétisme : plus ils étaient éloignés des maîtres et de leurs conditions de vie, plus ils conservaient leurs valeurs raciales. La domination économique des blancs de même que la domination ethno-esthétique ne laissait aucune chance à une guerre de « canons esthétiques » à cause de la violence unilatérale de l'asservissement que représentait l'esclavage. D'ailleurs, le rapport de domination que les blancs imposaient aux noirs renforçait les valeurs et les canons esthétiques de l'européen dans une position de suprématie qu'occupaient les maîtres blancs dans la sphère économique. Cette conception arbitraire de deux dimensions objectivement indépendantes l'une de l'autre va provoquer chez les uns et chez les autres une relation inattendue : la domination des Blancs se révélera très fonctionnelle. Celle des Noirs fut désireuse d'acquiescer les attributs du pouvoir afin de se débarrasser consciencieusement de traits morphologiques qui leur ont été attribués.

2. ACCULTURATION

Pour donner suite à cet engouement à l'égard de la beauté eurocentrée, il est indispensable de ne pas aborder la notion d'acculturation.

Selon une étude (Herskovits, 1952), l'acculturation renvoie à la transmission d'une culture. D'ailleurs, le concept de transculturation va dans le même sens. C'est l'idée qui sous-tend l'assimilation d'une nouvelle culture au profit d'une autre.

En effet, lorsqu'une population est en contact avec une autre, celle-ci s'emprunte mutuellement certaines caractéristiques, cela à des degrés différents. Cependant, lorsque nous analysons notre cas de plus près, nous constatons que nos deux groupes distincts (population blanche et noire) qui pourtant cohabitent sur un même lieu, ne réagissent pas de la même manière. Le rapport d'équilibre entre les deux est bancal puisqu'il existe une hiérarchie (sociale, culturelle, raciale, etc.)

L'auteur nous dit également que : « *Lorsqu'un groupe parce qu'il est plus nombreux ou mieux*

équipé technologiquement, impose des changements dans le mode de vie d'un peuple conquis, on peut l'appeler un groupe dominant. » Autrement dit, c'est bien d'inégalité dans l'échange culturel dont on parle ici car un groupe peut se soumettre à la culture d'autrui sans arriver à lui ordonner la pratique de ses propres traits culturels, encore moins de sa culture dans sa globalité. De plus, le sociologue et l'anthropologue **Roger Bastide** (1970) va plus loin dans la notion d'acculturation puisqu'il en dissocie deux types : l'une nommée matérielle, qui s'inscrit dans ce qui est de l'ordre du perceptible, c'est-à-dire à travers la diffusion de traits culturels, changement de rituel, etc. et l'autre appelée acculturation formelle qui elle, se réfère à l'affectivité et à l'intelligence, c'est-à-dire qu'elle découle d'un produit de métamorphose interne qui réside en soi comme la manière de se sentir et d'appréhender sa conscience. En d'autres termes, l'acculturation formelle serait celle qui favorise le processus de changement de mentalité. Dans notre situation, elle se réfère aux échanges qui peuvent se produire entre les Noirs et les Blancs et où de nombreux accros qui émanent des deux populations font que l'intelligence est occidentalisation (phénomène du mimétisme du cheveu lisse) alors que l'affectivité elle reste tout de même africaine.

De plus, selon l'anthropologue **Véronique Nahoum-Grappe** (1996), la beauté est associée à un produit culturel qui implique un travail sur le corps. Ce travail va donner lieu à la construction d'une identité corporelle amenant la beauté au cœur d'un dispositif social important. L'auteure va plus loin encore en se demandant ce qu'il en serait si la beauté cessait d'être culturelle ? Voici la réponse : elle serait donc acculturelle puisque celle-ci serait le résultat de « la pénétration d'une culture par des éléments d'une autre culture ».

Nous pouvons faire un parallèle avec l'utilisation d'artifices capillaires qu'utilisent la population noire (produits chimiques, fer à lisser, tissage pour obtenir des cheveux raides, etc.) par emprunt. Seulement, ces emprunts sont à l'origine d'impacts nocifs sur les identités des groupes emprunteurs.

D'ailleurs, toujours d'après Véronique Nahoum-Grappe (1995), les canons de beauté sont comme « un corps d'image dont le plus souvent, l'adhésion à l'autre culture se déroule dans un état de non-conscience ». En outre, ce qui résulte de cette acculturation se sont les nombreux critères de beauté subis par la population africaine au détriment de la population européenne qui a toujours occupé une place privilégiée. Voici quelques exemples tirés du livre de Juliette Smeralda (2004).

3. REPRÉSENTATION DU CHEVEU CRÉPU

Le cheveu crépu a-t-il toujours fait l'objet d'un dénigrement et d'une dévalorisation ?

Premièrement, le fantasme de la femme brune, exotique, aux longs cheveux noirs et lisses a toujours hanté l'imaginaire occidental masculin. Le cheveu crépu quant à lui devait supporter des expressions telles que : « *laine de mouton* », « *toison remplie de crottes* », « *hure de sanglier* », « *poils frisés* » (Bonniol, 1995). D'ailleurs, face à la femme noire africaine, certains voyageurs occidentaux se sentaient frustrés de ne pas pouvoir assouvir leurs fantasmes.

Plus accablant encore, selon l'étude de Morrow (Morrow, 1990), l'une des premières choses que les enfants afro-américains apprennent, lorsqu'ils se mirent à fréquenter l'école, était que les caractéristiques physiques propres à l'homme noir tels que les cheveux crépus, les lèvres épaisses, le nez large, la peau noire, les cheveux court ne sont pas acceptables chez une fille, ...

Autrefois, les femmes paysannes étaient plus exposées aux rayonnements du soleil puisqu'elles devaient travailler dans les champs. Or, les femmes d'un rang social favorisé consacraient un temps inouï à éviter ce soleil qui avait pour tort de brunir le teint. Certaines blanchissaient leur peau par l'utilisation du blanc de Céruse (poison violent à base de plomb dont l'emploi est aujourd'hui interdit).

D'après Morrow, les enfants étaient les premières victimes de cet acharnement. Les parents transféraient leurs frustrations aux plus jeunes. Par exemple, certaines mères savonnaient le visage de leur enfant avec un produit à base de soude tandis que les sages-femmes examinaient le nourrisson de la tête au pied pour anticiper la noirceur de leur peau, la frisure du cheveu, ... Si ces derniers présentaient tous les traits à « bannir », ils n'étaient pas acceptés. C'est donc dès la naissance que les standards de beauté étaient analysés.

Ces critères sont essentiellement basés sur les différences qui existent entre Blancs et Noirs (dimorphisme racial). Ceux-ci vont se transposer de la société occidentale aux sociétés du Nouveau-Monde. Par exemple, plus une personne aura le teint clair et plus elle se rapprochera de la beauté. Inversement, le teint sombre sera synonyme de laideur, d'une condition sociale défavorisée, etc.

Même dans la définition de l'homme Noir, le rejet est bien présent : « *ses cheveux, sa peau, ses yeux et son regard, son nez, sa bouche toujours caricaturée très grande et rougie à l'excès,*

comme une obscénité en plein visage, ... » Ces propos sont ceux de l'artiste peintre et dessinateur Paul Colin figurant dans *Joséphine Baker et la revue nègre* (cité dans Juliette Esmeralda).

Paul Colin (Colin, 1998) a puisé son inspiration de la célèbre artiste (chanteuse, danseuse, actrice) afro-américaine Joséphine Baker connue notamment pour ses cheveux fortement plaqués sur son crâne. Son image fut par la suite critiquée car on lui reprochait de vouloir avoir des cheveux aussi plats que les blancs ; en revanche sa couleur de peau était chérie. C'est en partie grâce à elle que le bronzage chez les Blancs est apparu.

Même les savants (scientifiques du 17e/18e siècle) qui se sont interrogés sur l'origine du peuple noir ont fini par les considérer comme étant inférieurs. C'est d'ailleurs grâce à cet argument que certains justifieront la torture. Prenons l'exemple de l'odeur qui fut une caractéristique importante attribuée à l'homme noir : en effet, plus le laid sent mauvais, plus légitime apparaît le rejet. Ce qui en découle est que lorsqu'on analyse les préjugés véhiculés sur l'homme noir, les notions de « laideur » et « d'odeur » sont bien réels.

Aujourd'hui encore, l'image du Noir médiatisé (publicité, bande dessinée, etc.) subit encore les canons topiques du laid construit par les négrophobes du 18e siècle : « grosses lèvres peintes en rouge pour les ajuster à la modernité sans doute, gros yeux mobiles au blanc démesuré, front fuyant, face simiesque, nez écrasé, cheveux en broussaille ou plaqués façon Joséphine Baker. » La stigmatisation est encore bien présente au 21e siècle. « La certitude acquise par les femmes aux cheveux crépus qui pensent que la nature ne les a pas gâtées résulte de la stigmatisation, construction idéologique de l'un de ses traits morphologiques spécifiques. La même remarque vaut pour ce qui a trait à la couleur de la peau noire qui fait l'objet de tant d'agressions verbales cosmétiques/chimiques et biologiques, ... ». La notion d'acculturation est donc attachée à des canons esthétiques exogènes. L'abandon des canons propres aux cultures africaines va provoquer au sein des populations noires de la frustration, du rejet pour sa propre personne et des complexes. Sous peine d'être perçus comme laids, les sujets essaient tant bien que mal de s'adapter à ce qui leur est présenté comme « beau ».

4. REPRÉSENTATION DU CHEVEU CAUCASIEN

Cette partie se consacrera aux canons esthétiques qui entourent le cheveu caucasien.

Dans la culture occidentale, la chevelure est associée à plusieurs idées : érotique du fait de sa longueur ; sociale car elle la distingue des autres classes sociales ; mythique puisque beaucoup de mythes accordent une place importante au cheveu ; religieuse car elle devient une offrande pour l'accomplissement de prédictions.

D'après l'écrivain et philosophe **Jean Chevalier** (Chevalier, 1982) ainsi que le poète et explorateur Alain Gheerbrant (Gheerbrant, 1982), « la coiffure est aussi un signe distinctif de la profession, du clan, de l'âge ou même de l'idéal des tendances inconscientes. Quant aux cheveux ils seraient en symbiose avec l'homme par un lien de sympathie ».

En outre, le cheveu désigne certains pouvoirs de l'homme tels la force, la virilité. En effet, en France, les cheveux longs étaient considérés comme un attribut puissant et seuls les rois et les princes conservaient ce privilège. D'ailleurs, selon **Petitjean Roget J.** (Petitjean Roget J., 1978) « chez les Celtes, le port du cheveu long et blond marquait la qualité aristocratique ou royale tandis que le cheveu court était porté par les serviteurs ou les inférieurs ». La coiffure ou même la modification de la chevelure fut donc un instrument de domination collective. D'après **Baisse et Robin** (Baisse, Robin, 1959), chez les Gaulois comme les Francs (ancêtres des Français), le cheveu devait être long et flottant car c'était le signe d'une dignité, d'un pouvoir et d'une liberté. Et pendant que les nobles portaient les cheveux longs, le peuple devait être rasé.

Selon l'auteure **Hélène Clauderer** (Clauderer, 1991), le cheveu est pour la population caucasienne un symbole de sensualité, d'attrait sexuel. De plus, dit-elle, nombreux sont ceux qui sont en admiration face à la couleur blonde car cela fait référence à la couleur des cheveux des dieux et déesses, héros dans l'antiquité occidentale. Le blond était associé à la pureté, à la couleur solaire, divinité, couleur de pain cuit alors que le brun, quant à lui, évoquait la chaleur souterraine de murissement intérieur.

De plus, dès le bas âge, les traits morphologiques de l'enfant noir étaient soumis à des injures humiliantes, ce qui ne permettait pas de cultiver chez lui un complexe de supériorité. A contrario, en plus des expériences familiales désagréables, ces préjugés entretenaient chez l'enfant une identification dévalorisante relative aux cheveux crépus. Aussi, les parents croyant résoudre le problème des cheveux de leurs enfants en les leur coupant courts ne font qu'aggraver une souffrance chez ceux-ci, puisque ces derniers se font ridiculiser.

Aussi, lorsqu'une permanente est réalisée chez le coiffeur et est trop forte, on dit « *qu'elle provoque un fâcheux effet de crépé, un abominable crépage, ...* : ce qui signifie avoir un *cheveu terne, maladif, crépu* ». Le cheveu crépu est donc décrit comme un cheveu malade par les professionnels de la coiffure. Dans un ouvrage intitulé *Hairstyle*, l'auteur **Jackie Wadson** recommande d'éviter d'avoir des cheveux crépus dans la partie de son livre intitulé « *les cheveux des Noirs* »⁴. Il décrit le cheveu crépu comme étant cassant, difficile à maîtriser car ce type de cheveu a presque toujours des boucles et est doté d'une carence en sébum qui donne de la souplesse au cheveu de la racine à la pointe.

Selon l'auteur **Jack Corzani** (Corzani, 1992), la femme de manière générale va tout faire pour améliorer certaines caractéristiques à défaut de ce que la nature ne lui a pas donné comme dans nos exemples. Juliette appuie cet aspect-là en formulant une hypothèse : elle pense qu'il existe bel et bien « *une représentation collective négative du cheveu crépu* », intériorisée sur le plan individuel et semble corroborer son hypothèse grâce aux avis récoltés lors d'une enquête sur le terrain auprès de coiffeurs professionnels ainsi que des questions informelles posées à un public diversifié.

Toutefois les tendances capillaires ont évolué (20e siècle), laissant place à des coiffures à coupes courtes qui marquent une certaine liberté et renversent les valeurs traditionnelles. Néanmoins, cette évolution concernerait moins la femme noire qui continue à s'enfermer dans des artifices. Juliette Smeralda (Sméralda, 2004) ajoute que la représentation négative du cheveu crépu ne s'observe pas uniquement de la population caucasienne envers la population noire mais est également présente au sein de la population européenne.

En effet, de nombreux Européens possèdent eux aussi des cheveux à la texture frisée. Ces derniers font tout pour s'en défaire car il serait responsable d'une forme d'exclusion sociale. **Michel Leiris** (Leiris, 1939) est un écrivain, poète, ethnologue et critique d'art français qui nous confie qu'il préférerait porter ses cheveux coupés courts pour éviter qu'ils s'ondulent. Un autre exemple concerne une directrice d'un salon spécialisé pour le défrisage du cheveu frisé chez les européens qui raconte plusieurs anecdotes sur le fait que les européens vivaient très mal le port du cheveu frisé.

Les raisons de ce mal-être proviennent du fait que ces sujets se sont fait humilier, pointer du doigt. Prenons l'exemple de Sarah Bernhardt, actrice française ayant subi plusieurs moqueries jusqu'à se faire appeler la « négresse blonde ». L'écrivain français Alexandre Dumas a lui aussi fait l'objet de nombreuses caricatures et de commentaires racistes au 19e siècle. Pour ces victimes, la seule manière de se protéger était donc de recourir à tous moyens pouvant leur donner une chevelure aussi lisse que possible.

Nous ne pouvons donc plus nier que le statut octroyé aux cheveux crépus ou frisés donne lieu à des remarques agressives (« jugé d'hirsute, non domestiqué et sale ») Abandonner ce cheveu-stigmate serait devenu un motif auquel peu de femmes (et d'hommes, dans certains cas aussi) opposent une réelle résistance. La coiffure ainsi que le traitement du cheveu crépu ne sont perçues que d'un point de vue occidental, adaptée aux cheveux raides ou ondulés.

C. DIVERSES PRATIQUES MODIFIANT LA STRUCTURE DU CHEVEU CRÉPU

D'après l'étude de Morrow (Morrow, 1990), pour pallier la douleur provoquée par l'utilisation du peigne européen sur le cheveu crépu, il fallut trouver d'autres moyens : c'est ainsi que l'idée de les couper, de les couvrir ou de les dénaturer a vu le jour.

Les composants présents dans les produits de soins, d'entretiens et de défrisage des cheveux crépus ont été inventés dans le courant du 19e siècle par des afro-américains avant qu'ils soient améliorés et commercialisés par l'industrie cosmétique. Voici quelques exemples de techniques mises en place pour obtenir des cheveux plus lisses et donc, plus beau : (Morrow, 1990).

Par exemple, les domestiques utilisaient de vieilles étoffes déchirées en bandes puis les enroulaient autour du cheveu pour qu'ils deviennent plus droits, raides, souples. Il y eut également la technique avec le fer à repasser considérée comme l'une des ancêtres du défrisage à chaud où le cheveu était étendu sur une surface plane pour qu'il puisse être repassé au fer chaud jusqu'à ce qu'il s'étende ! En outre, des techniques toujours plus surprenantes ont vu le jour telles que les cheveux enroulés autour de couteaux préalablement chauffés ou des fourchettes chauffées qui étaient passées dans celui-ci pour le rendre lisse.

1. À PROPOS DU DÉFRISAGE

Défriser signifie « défaire la frisure ». C'est une opération par laquelle les cheveux crépus ou frisés sont rendus raides d'une manière durable par l'application de produits à base de substances chimiques. Ce moyen est aussi bien utilisé par les sujets aux cheveux frisés de type européens et méditerranéens (Sméralda, 2004).

Sur le plan technique, l'opération consiste à appliquer une crème alcaline sur le cheveu crépu qui va entraîner une modification de sa structure et le rendre lisse. Le résultat obtenu est aussi durable qu'une permanente (traitement qui consiste à boucler les cheveux de manière permanente). Toutefois, la repousse des cheveux crépus est surveillée et défrisée à intervalle régulier pour garder une certaine homogénéité de la coiffure.

1. À PROPOS DU DÉFRISAGE À CHAUD

Le peigne européen introduit auprès des Noirs pendant l'esclavage servit de modèle dans la réalisation du peigne en métal affecté au défrisage thermique (à chaud).

En effet, autrefois, bien avant le défrisage chimique (défrisage à froid) existait l'opération du pressage à chaud consistant à « raidir le cheveu avec un fer à défriser en acier préchauffé ». Cette tendance a évolué laissant place à la technique à froid car le défrisage présente de nombreux désavantages comme nous le verrons dans les points suivants.

2. À PROPOS DU DÉFRISAGE À FROID

Contrairement à la technique à chaud, le défrisage à froid réduisait les effets délétères que provoquait la technique à chaud. Ici le lisse est obtenu au moyen de crèmes chimiques agissant sur le cheveu de manière irréversible (Sy Bizet, 2000).

Il existe deux techniques : l'une à base de soude et l'autre sans soude. Mais, pour qu'un produit puisse transformer la texture du cheveu, il faut que sa composition en oxydant soit suffisante, c'est pourquoi les cheveux crépus ne peuvent pas être correctement défrisés sans l'usage d'agents caustiques.

Nous retiendrons donc que le défrisage à froid permet de défaire de façon définitive la frisure par le biais de substances chimiques. Les pratiques de modification du cheveu crépu provoquent inévitablement la destruction durable de sa structure de base (**Landereau, 1987**).

D. DISTRIBUTION GEOGRAPHIQUE

Le défrisage est l'une des pratiques capillaires les plus répandues provoquant des lésions graves pour la santé capillaire de la femme Noire. Si près de 98 % des femmes afro-américaines y ont recours (**Surya, 1999**) le défrisage s'est aussi étendu en Europe, dans les pays de l'Afrique subsaharienne et dans les Caraïbes, sans oublier les pays du Maghreb, d'Amérique latine ainsi que dans toutes les populations métisses ayant des cheveux crépus, frisés. Certaines d'entre elles n'ont même jamais vu leurs cheveux au naturel.

Toutefois, cette pratique se retrouve presque systématiquement au sein de milieux favorisés car comme vu précédemment, elle renvoie à un principe d'esthétique bourgeois (Sméralda, 2004).

E. ORIGINE DE CETTE PRATIQUE

La modification du corps en général, celle des cheveux spécifiquement, s'inscrit dans plusieurs domaines différents de la sociologie et de l'anthropologie sociale et culturelle. En effet, selon **Mauss** (Mauss, 1973), le corps humain est considéré comme notre premier outil. Il est à la fois perçu comme « objet et un instrument d'une culture » (Saliba, 1999) qu'il concourt à construire symboliquement. Ce corps produit et reproduit la culture. Il rentre dans un processus où il va le

matérialiser et l'actualiser dans l'espace et dans le temps. Il va donc réactualiser la culture en la modifiant, puis va conserver des parties et en abandonner d'autres. « Ces techniques sont donc les normes humaines du dressage humain » (Mauss, 1973).

Par conséquent, celles-ci participent à la socialisation et à l'intégration de l'individus dans un des groupes donnés. Les modifications corporelles de même que capillaires placent l'individu dans un contexte esthétique, sociologique, culturel, historique, économique, politique, etc.

Toutes ces pratiques résultent de la déportation de millions de Noirs vers l'Amérique. En effet, les Américains ont voulu délaissier les coiffures africaines qui faisait référence aux cultures ancestrales et aux traditions esthétiques bien spécifiques (Morrow, 1990).

Le défrisage ou la dépigmentation de la peau ne sont pas apparus par hasard aux Etats-Unis : il existerait un lien entre la situation de ce pays qui a toujours souffert de sa minorité noire et l'apparition de ces procédés qui viennent à bout *des traits négroïdes*. C'est pourquoi, pour certains noirs, s'adonner à ces pratiques permettaient de *vivre avec son temps, d'être moderne* quitte à perdre une certaine autonomie et une estime de soi.

Le regard social posé sur cette communauté est pervers. Il tyrannise, scrute et décortique la moindre parcelle corporelle des sujets. Il sous-tend qu'un noir ne peut tirer satisfaction de sa physionomie et ne doit donc pas s'en accommoder.

Certains revendiquent le motif d'un monde moderne auquel il faut pouvoir s'adapter. Mais, ces opérations sont-elles si innocentes que cela et par conséquent serait dépourvues de toute idéologie ? Ou au contraire, elles sous-tendent que le cheveu crépu est source de stigmaté ?

En effet, d'après l'anthropologue **Jean Benoist** (Jean Benoist, 2007), édifier l'image de quelqu'un d'autre demande que soient retenues puis reconnues certaines caractéristiques qui font que l'on trace cette image. Ces aspects vont alors agir comme des indicateurs d'appartenance, comme des moyens d'attribuer une identité sociale à celui qui est ainsi reconnu. Attributs ayant donc, une certaine forme de discrimination qui plus est, si le caractère négatif qui lui est attribué est défavorable et fait de lui l'objet de stigmaté. Ces indicateurs d'identité perçus comme objectifs, sont donc évidents par son porteur. Seulement, ils sont modifiés en signes porteurs de valeurs par une codification sociale. De plus, cette codification n'est plus perçue comme une définition sociale mais plutôt comme une réalité naturelle : hérédité, pathologie, comportement.

En outre, 3 facteurs semblent importants à souligner dans l'enracinement de la stigmatisation :

La peur : à savoir la crainte d'être face à ce qui nous menace ou semble nous menacer, peu importe la situation maladie ou violence. Sont associés également comme des indicateurs de menace les éléments suivants : des traits physiques, des conduites, des paroles, le vécu (délinquance). Par conséquent, ils entraînent chez le porteur une vision d'une différence négative, ils conduisent à un statut dévalorisé.

L'anomalie : fait référence ici à la singularité qui s'observe par le physique, mais surtout, par les décisions, les conduites, les valeurs qui s'opposent à celles de la société. Cette étrangeté englobe tout ce qui est différent, par exemple une morphologie du corps qui montre une malformation liée à une maladie ou par la couleur de la peau ou encore les traits du visage. Au-delà de la forme, le stigmate vise tous ceux dont les interactions ne sont pas prévisibles (étranger, fou, etc.) aux yeux de la société.

La régularisation sociale : renvoie aux rejets, ces rejets ne sont pas le résultat de pulsions individuelles. Ils ont un rôle social. Ils font partie de nombreuses ressources qu'emploie la société pour bâtir la pression qui la régule. Cette régulation sociale est établie aussi bien à travers la mode, des idées ou des vêtements, que par les axes plus agressifs de la moquerie, le commérage, stigmatisations qui démontre le jugement social des écarts d'apparence voire de conduite.

Peut-on véritablement se dire que cette opération renvoie à un simple phénomène de mode qui expliquerait qu'elle soit vue comme étant en dehors de la culture ? Juliette Sméralda (2004) explique que la notion de mode occupe une place importante parmi les faits culturels puisqu'elle nous éclaire sur le comportement de l'homme face à des normes collectives.

F. FACTEURS DE RISQUE

Il est important de souligner que la pratique du défrisage touche autant les consommateurs des pays en voie de développement que ceux considérés comme développés. En effet, selon Emmanuel Danan, le nouveau directeur général de Lascad (société de distribution de produit cosmétique créée en 1948 et propriété du groupe L'Oréal) : « Le cœur de l'activité reste les femmes aux cheveux très frisés où crépus ; parmi elles, six sur dix se défrisent les cheveux au moins une fois par an ». D'après ses observations, 100 % des femmes afro font leurs courses en grande surface. Seulement 22% achètent leurs produits capillaires. Puisque, 93% d'entre elles estiment que les produits proposés en grande surface ne répondent en rien à leurs besoins. C'est pourquoi, elles se dirigent vers les boutiques afro spécialisées pour 34% du public ciblé.

Largement répandu, il est difficile d'attribuer une approche de catégorie sociale au défrisage. De plus, ces pratiques semblent se pérenniser et se répandre aux plus jeunes générations.

Par ailleurs, pour pouvoir les séduire, l'une des premières démarches à entreprendre est d'avoir une marque qui leur est vouée et qui est également disponible dans les pays de ces cibles. Selon une source établie par un fabricant, ce marché vaut par exemple 7,7 millions d'euros de chiffre d'affaire en France, dominé par les trois marques suivantes : Dark and Lovely (du groupe SoftSheen-Carson), Activylong (des laboratoires Mai) et Laura Sim's (du groupe Ceda) (*ces chiffres sont donnés par l'étude Aka-a de 2012, une des rares qui existent dans ce secteur*).

D'ailleurs, Dark and Lovely et Activylong sont connues en Afrique. La première exigerait même la reconnaissance en tant que leader mondial du défrisage. En effet, si autrefois L'Oréal pariait sur ses produits telles que Mixa ou Dop pour les soins capillaires, il mise désormais sur la marque africaine. Le défrisage représenterait 46 % des volumes du marché, puis viennent les soins capillaires soit 37%. Il est donc évident que les marques se sont consacrées sur cette lignée avec de la nouveauté : kit de défrisage pour Activilong et dark and lovely avec amla, legend sans soude. Il y a très peu d'enseignes dédiés aux cheveux crépus ou frisés (l'offre n'est pas exemplaire), reconnaît Emmanuel Danan.

Voici d'autres éléments d'après **Juliette Sméralda** (Sméralda, 2004) qui expliqueraient le recours à la pratique.

Le défrisage semble attirer des femmes qui exercent un métier public. Elles sont convaincues qu'une fois leur texture de base modifiée, certains prestiges sociaux leurs seront attribués (ex : l'accès à un emploi).

Au sein d'une même famille, nous pouvons aussi constater que les différences physiques entre enfants sont parfois aussi mises en avant. L'enfant aux cheveux plus lisses aura tendance à recevoir des commentaires plus acceptables que l'enfant ayant des cheveux plus crépus. La différence entre les sujets ne vient pas que du regard extérieur mais parfois aussi, au sein d'un même groupe.

Un autre facteur est celui de l'appartenance sociale/intégration sociale (emprunt culturel) entendue comme une forme de soumission normative. C'est-à-dire que pour mieux se faire accepter dans une société différente de la sienne, l'individu est prêt à afficher publiquement les références somatiques adoptées et faites siennes jusqu'à être privé de ses références de base (**Perrot, 1984**).

L'esthétique permet au sujet de garder le contrôle de l'image qu'il a de soi et qu'il veut soumettre aux autres. Il va de soi que tous ces critères se réfèrent aux personnes ayant des traits qui s'éloignent du modèle considéré comme admirable (Perrot, 1984).

G. PRATIQUE COUTEUSE

Le coût d'un défrisage est assez conséquent. Ce paramètre nous montre à quel point les femmes sont prêtes à économiser, à sacrifier une partie de leur budget pour dénaturer leurs cheveux :

« Les chiffres de la beauté multicolore : 80% des Africaines-Américaines utilisent des défrisants. 148 millions d'euros, c'est l'estimation du marché du soin capillaire sud-africain en 2000. 2,2 milliards d'euros, c'est l'estimation du marché du soin capillaire au Brésil en 2000. 13,7 milliards d'euros c'est l'estimation du marché cosmétique chinois en 2000. Le corps fait vendre, la beauté et l'érotisme également » (**Sméralda, 2004**).

En effet, le coût du défrisage bimensuel est estimé aux alentours de 30 à 60 € (sachant que ces montants n'incorporent pas le coût des cosmétiques d'entretien des cheveux). D'ailleurs, ce sont les produits capillaires qui coûtent le plus cher. Pour avoir les cheveux lisses, il faut compter entre « 23 euros et 76 euros par défrisage, auxquels s'ajoutent les frais de shampoing, d'entretien, de coupe éventuellement de brushing, etc. Sachant que l'opération étant appelée à se renouveler toutes les six semaines ou tous les deux mois environ, la cliente d'un salon de coiffure consacre un peu plus de 760 euros par an au seul défrisage de ses cheveux » (**Sy Bizet, 2000**).

De plus, comme vu précédemment d'autres pratiques sur le cheveu sont en hausse (extensions de cheveux) et ce business de cheveu devient un marché qui brasse beaucoup d'argent sur le continent. D'après le reportage sur le business du cheveu (2018) réalisé par la journaliste Juliette Chapalin sur l'émission (RTI, Made in Africa : magazine économie 100 % Africains²) « les femmes africaines dépenseraient plus de 7,5 milliards de dollars pour se procurer des mèches de cheveux, c'est l'équivalent d'un PIB d'un pays comme le Niger : mèche synthétique, naturelle ou humaine ». L'étude s'est portée sur une enquête sur le cheveu en Côte d'Ivoire, qui est l'un des pays des top 10 qui commercialise le plus de mèche de cheveu en Afrique. Le coût qui en résulte est de l'ordre de 15 % de leurs budgets consacrés au cheveu après l'alimentation, le vêtement. Cette admiration pour le changement capillaire chez les femmes africaines existe depuis longtemps car d'après ce qui en ressort, les africaines ont le besoin de se sentir belles

² <https://www.youtube.com/watch?v=7ZSH00uvctw&t=97s>

différemment (être différente, surprendre avec différentes coupes quand elles le veulent).

Notons aussi, que chaque année plus de 40 millions de boules de mèches de cheveux sont utilisées en Côte d'Ivoire est représenté : 500 millions de FCFA, soit 762823,20€. Il existe 3 catégories de mèches : *synthétique, naturelle, humain* (plus chère). Les marques plus consommées (bon marché) sont Darling et Outré. Les commerçantes se rendent en Inde, en Chine, au Pérou pour se réapprovisionner car ces pays sont les plus grands fournisseurs de cheveux au monde. « *Le marché de la beauté assure ainsi des profits considérables aux industriels : la cosmétologie américaine, par exemple, fait un chiffre d'affaires annuel de 18 millions de dollars en moyenne, dont 4 sur son marché intérieur (Maisonneuve ; Bruchon-Schweitzer, 1999)* ».

H. MOTIF DE CETTE PRATIQUE :

L'un des motifs les plus cités au sein de la communauté africaine est celui du caractère pratique que soulèvent les divers traitements portés sur le cheveu crépu. Mais, ce qui se cache derrière ces opérations relève d'un consensus social entre d'une part le groupe dominant et d'autre part le groupe dominé qui les deux maquillent, par le moyen d'artifices, le caractère racial déjà évoqué. C'est de cette manière que ces derniers vont développer des attitudes conformistes à cause des bénéfices qu'ils espèrent en tirer. Les références les plus précieuses que j'ai obtenues proviennent de l'ouvrage du Dr **Willie L. Morrow (Morrow, 1990)**. Elles ont permis aux chercheurs en sciences sociales inquiets de comprendre le processus historique expliquant le déni du cheveu crépu, de prendre conscience des divers traitements par lesquels est passé le cheveu. En ce qui concerne le défrisage par exemple, on retrouve les arguments suivants : « *c'est une question de facilité de coiffage, une nécessité sociale, la mode, l'esthétique et surtout la conviction que le cheveu crépu ne peut pas être laissé dans son état naturel* ».

Selon l'anthropologue **Melville J. Herskovits** (Herskovits, 1952), le modèle de conduite d'un individu comprend d'un côté les actes établis et de l'autre des motifs et des valeurs qui fondent l'action. Il souligne donc que le sens de ces pratiques est difficilement accessible aux sujets, persuadés la plupart du temps de répondre à des requêtes provenant de leur fantaisie propre, voire de leur libre arbitre. Enfin, ils pensent disposer d'une liberté de choix.

La privation du peigne africain au profit du peigne européen non adapté à la structure capillaire de l'homme Noir, a engendré chez eux une torture qui se faisait ressentir à

chaque manipulation.

Les cheveux longs pour les femmes noires sont considérés comme étant un atout de séduction, avec le fantasme du long cheveu qui vole au vent plutôt que le cheveu court qui ne permet pas de fantaisies en matière de coiffure.

Le défrisage peut être également considéré comme une volonté d'appartenance. L'individu devient un sujet socialement adapté à un environnement qui prône le standard de beauté le plus prédominant. Toutefois, les auteurs comme **Jean Maisonneuve et Marilou Bruchon-Schweitzer** (Maisonneuve ; Bruchon-Schweitzer, 1999) viennent nuancer cette idée. En effet, ils jugent utile d'investiguer sur le sens donné à sa propre culture. Est-ce que le fait d'adhérer aux valeurs d'une culture dominante signifie automatiquement rejeter sa propre culture ? Les médias ne sont pas innocents dans toute cette histoire puisqu'ils véhiculent le fantasme du cheveu long et raide comme standard de beauté. Et même quand l'individu opte pour un cheveu afro et naturel, celui-ci fait face à un environnement qui ne le représente pas ou très peu.

I. CONSEQUENCE SUR LA SANTE

Pour établir ce contexte je me suis essentiellement servie de l'ouvrage « Peau noire et cheveu crépu, l'histoire d'une aliénation » de Juliette Sméralda (Sméralda, 2004) :

Le défrisage n'est pas un geste inoffensif, sans conséquences. Ce procédé rend les cheveux plus fragiles, cassants et secs : « *les années de traumatisme que les femmes font subir à leurs cheveux les fragilisent et les rend cassants* ». La chute du cheveu peut être si considérable qu'elle provoque une alopécie (calvitie) que des prothèses capillaires telles que les tissages et/ou perruques peuvent camoufler.

De nombreuses femmes noires consultent des spécialistes pour la chute de leurs cheveux. Et parmi les spécificités propres à cette population on retrouve de manière globale l'alopécie cicatricielle centrale centrifuge du vertex (partie supérieure de la tête) ou, plus fréquente encore, des alopécies par traction (due à des tresses trop serrées) ou par produits de défrisage (**Assouly, 2013**).

D'ailleurs, il est essentiel de retenir que le défrisage est un facteur de risque fréquent d'alopécie chez la femme noire. Nous l'avons vu, le défrisage à froid est le plus souvent réalisé. Les produits contiennent généralement de l'hydroxyde de sodium ou de la guanidine appliqué pendant 10 ou 20 minutes.

De plus, les applications se font par moment de manière artisanale avec l'utilisation de produits dont la composition n'est pas toujours fiable. Le temps de pose n'est pas toujours respecté. Une alopecie brutale peut survenir toute suite après le soin. La consultation se fait lorsqu'il y a existence d'une alopecie chronique, avec des cheveux qui ne poussent plus. Le défrisage à chaud est devenu une moindre tendance mais les fers à lisser sont toujours utilisés (**Morand, 2011**).

D'autres effets traumatiques sur le cheveu peuvent être observés comme nous le mentionne le médecin généraliste Khadi Sy Bizet (Bizet, 2000) :

Il peut y avoir un durcissement du cuir chevelu, rendu scléreux ou l'apparition de chéloïdes (boursoufflure qui se forme sur la peau, là où se trouve la cicatrice) à la base de la nuque, en cas de défrisage agressif.

De plus, le défrisage à chaud regorge d'autres désavantages parmi lesquels des brûlures du cuir chevelu : lorsque le cheveu contient de la graisse, il est carbonisé par le fer chauffé à blanc et une trop grande chaleur dégrade les cellules du cheveu qui se casse à la moindre traction.

De plus, la difficulté à maintenir le cheveu défrisé de manière durable entraîne chez la communauté noire des comportements à bannir et donc entrave leur bien-être (toutes activités étaient à proscrire par exemple) car il fallait qu'il n'y ait aucune goutte de sueur ni d'humidité qui aurait été un danger pour la tenue lisse (sinon le cheveu reprendrait sa forme crépu).

D'après le dermatologue **Morand Jean Jacques (Morand, 2011)**, l'alopecie (chute du cheveu) après le défrisage du cheveu crépu peut être irréversible par brûlure, par dégénérescence folliculaire. Cette méthode agressive est d'autant plus rapide lorsqu'on utilise un chauffage au fer entraînant la hot comb alopecia (HCA) (alopecie au peigne chaud : peigne métallique préchauffé entre 150 et 200 °C, puis passé sur la chevelure). Heureusement, cette méthode a évolué pour le défrisage à froid. On retrouve également la trichorrhexie noueuse qui est la rupture de la cuticule (dernière couche protectrice entourant le cheveu) où vont saillir des tiges pilaires ayant un aspect en *poil de brosse, cheveux fourchus* (Morand, 2011).

En outre, la répétition d'une traction des cheveux peut entraîner une alopecie dite cicatricielle (elle débute sur le vertex, puis est d'évolution centrifuge, enfin devient cicatricielle) désignant un groupe de maladies du cuir chevelu causant une chute des cheveux avec destruction des follicules pileux et une fibrose de la zone atteinte et par conséquence, une perte définitive des cheveux dans la zone atteinte (Morand, 2011).

On rencontre aussi l'alopecie marginale qui est la conséquence d'alopecie d'origine traumatique

qui affecte particulièrement la périphérie du cuir chevelu. Que ce soit par tractions dues au port d'extensions ou à cause de défrisage, ces zones subissent de manière répétitive des effets délétères de ces opérations.

L'alopécie lipœdémateuse, quant à elle, est l'épaississement de l'hypoderme qui donne un aspect épais et cotonneux au cuir chevelu. Il semble que cette spécificité soit la conséquence d'un traumatisme, voire d'une inflammation associée à diverses pathologies comme le lupus érythémateux ou l'alopécie par traction.

D'autres types d'alopécies sont à prendre en compte, comme les alopecies par traction, à savoir lorsque les cheveux subissent une traction importante comme des tresses, nattes, dreadlocks... Ce sont des facteurs traumatisants qui touchent les femmes noires et les petites filles noires. De plus, les extensions ou les rajouts augmentent le facteur tensionnel nuisible. Une douleur peut se faire ressentir et signifie qu'il existe une souffrance folliculaire (Assouly, 2013).

N'oublions pas aussi que certaines carences peuvent induire la chute du cheveu : la carence ferrique est observée le plus souvent chez les femmes noires plutôt que chez les femmes blanches ou asiatiques. Une autre pathologie fréquente au sein de cette population concerne les myofibromes utérins (Assouly, 2013).

Notre étude nous révèle la multitude d'effets nuisibles liés aux pratiques du lissage des cheveux crépus. Il est essentiel que les mesures préventives soient évoquées en tenant compte des particularités de chacun.

J. SOCIOLOGIE DU CORPS

Après avoir relevé les dangers auxquels peuvent s'exposer les consommateurs adhérant aux opérations modifiant la structure de leurs cheveux, il est indispensable de traiter de la notion de sociologie du corps pour comprendre le sens donné à ce corps qui devient alors un médiateur symbolique.

D'après le sociologue et anthropologue **David le Breton** (Breton, 1992), la sociologie du corps renvoie « à la saisie de la corporéité humaine comme phénomène social et culturel, matière de symbole, objet de représentations et d'imaginaires ». Elle implique que les actions qui constituent les activités de la vie quotidienne, qu'elles soient des plus futiles ou des moins saisissables, vont inmanquablement provoquer une intervention sur le corps.

« Façonné par le contexte social et culturel qui baigne l'acteur, le corps est ce vecteur sémantique par l'intermédiaire duquel se construit l'évidence de la relation au monde :

activités perceptives, mais aussi expression des sentiments, étiquettes des rites d'interaction, gestuelles et mimiques, mise en scène de l'apparence, jeux subtils de la séduction, techniques du corps, entretien physique, relation à la souffrance, à la douleur, etc. » (Breton, 1992).

Pour effectuer une comparaison entre cette définition et notre situation, il en ressort que l'époque dans laquelle nous vivons est caractérisée par une obsession du corps. Le corps est soumis aux marchés organisés autour de de la santé, de la beauté, de la ligne, de la forme. De nombreux marchés répondent à des demandes largement influencées par le modèle normatif. Par conséquent, une haine de soi au sein de la minorité se développe en se caractérisant par une honte de son corps amenant à le rejeter et à le craindre.

Cette culture de l'esthétique revendique que le modèle de beauté autorisé doit être le cheveu lisse et long signe de prestige social, plus à portée de main dont les publicités n'expliquent pas les dommages que subissent le cheveu, cuir chevelu.

Le cheveu dans notre cas sera le témoin d'une tyrannie du regard/propos qui sanctionne socialement :

Le cheveu crépu évoquait : « *la disgrâce, l'imperfection, la ruralité, au manque de raffinement etc.* » Ce cheveu-là devait donc disparaître pour laisser place au lissage. Les médias ont toujours joué un rôle essentiel dans la propagande puisque ce sont eux qui ont véhiculé l'idée que la femme qui se défrise ne doit plus craindre l'humidité qui fait refriser ses cheveux par exemple. Elle peut dorénavant pratiquer des loisirs et se dépenser physiquement sans redouter des conséquences. C'est ainsi que la publicité sur le défrisage à froid a secoué la pratique du lissage. Le corps va alors s'adapter aux interactions, intériorisations de l'image sociale et culturelle. Par exemple au siècle des lumières, « *une personne de qualité ne pouvait se contenter de ses cheveux naturels. Elle devait porter une perruque pour être coiffée selon son rang. En quelque sorte c'était la nature qu'on essayait de dompter.* » Selon l'historien **Philippe Perrot** (Perrot, 1984), le corps serait soumis à un travail constant de la culture sur la nature. C'est-à-dire qu'il obéit à l'action du corps idéal sur le corps réel. En d'autres termes, il se conforme à des canons provoquant des changements violents.

D'ailleurs, selon les définitions de **Baudrillard J** (Baudrillard, 1985), **Berthelot J.-M** (Berthelot, 1983) et **Brohm J.-L** (Brohm, 1987), « *le corps peut refléter de multiples significations de rapport sociaux ; de mythe, de symbole, de pratique, de rite, de tradition, de fantasme, de modèle, de rêve etc.* » Le corps serait donc instrumentalisé, serait un vecteur prédominant (comme un bel objet de consommation) dans le processus de communication

d'après le psychologue Dominique Picard (Picard, 1983).

1. Le corps comme marqueur de communication : mouvement identitaire

Chaque groupe ethnique manifeste des désirs propres en matière de beauté en général. Par exemple, les pratiques de scarifications nourrissent un lien avec le traitement de la peau et ne sont donc pas des atteintes à la beauté des femmes noires. A contrario, ces marques de beauté désignent un marquage social et culturel du corps et a son façonnement symbolique comme le tatouage dans notre nouveau monde.

D'après les auteurs **Jean Maisonneuve et Marilou Bruchon-Schweitzer** (Maisonneuve et Bruchon- Schweitzer, 1999), lorsque le corps rentre en interférence avec d'autres corps différents ou du même groupe d'appartenance, une expérience spéciale est alors vécue par l'individu. En effet, c'est lors de l'interaction que surgissent les différences somatiques et c'est à cet instant aussi que le corps, son l'image renvoyée va être jaugée, jugée.

Quant à Willie Morrow (Morrow, 1990), elle réalisa une étude relative aux préférences esthétiques des hommes noirs. Il en ressort que ces derniers auraient une préférence pour les femmes africaines au teint clair de peau. C'est pourquoi, certaines femmes se décapent la peau. Les afro-américains, eux, disent être attirés par *une femme aux traits fins, au nez pointu, aux lèvres minces et aux cheveux longs lisses*. On peut dès lors constater que le tort peut être causé au sein d'un même groupe ethnique. C'est pourquoi, il est précieux de valoriser la personne Noire en général et ses attributs. On peut observer plusieurs modèles de coiffure chez les femmes africaines comme des tresses, des nattes, locks, dreadlocks, etc. qui ont pour particularité de ne pas modifier la structure crépue et sont une alternative au cheveu lisse.

D'après le professeur de français **Huguette Bellemare** (Bellemare, 1981), la beauté des tresses réside dans le dessin que forment les tresses noires en contraste avec le cuir chevelu qui est blanc. D'autres coiffures traditionnelles comme les vanilles et les choux y sont répandus et où le cheveu est rigoureusement séparé en carrés égaux laissant apparaître un tracé clair qui donne une clarté à la coiffure de même qu'une propreté.

Comme nous le signal si bien le **Dr Khadi Sy bizet** (Sy Bizet, 2000), il existe autant de tresses que de groupes ethniques !

Aussi, pour certaines femmes africaines, assumer leurs cheveux naturels reste une angoisse. En effet, le cheveu crépu a aussi cette particularité de pousser moins vite que ceux des asiatiques ou caucasiens. Et, pour pallier la longueur, il existe ce que l'on appelle « la mode des extensions ». On y retrouve le tissage, les perruques, ou encore la chirurgie par micro-greffe de cheveux

naturels pour les plus fortunés.

Pour rester dans la valorisation, à savoir la non-dénaturalisation du cheveu crépu, il est intéressant de se rappeler du combat, dans les années 60, des afro-américains pour l'égalité des droits civiques avec le slogan : « Black is beautiful ». Lancé par « *le mouvement Black Panther Party, inspiré par un modèle africain, exhibé par les militants de la cause noire ainsi que tous les Noirs de la diaspora aspirant à une éthique et à un esthétique propre à leur groupe d'appartenance.* » (Sméralda, 2004). La mode afro a elle aussi connu un succès significatif à la même époque. Elle est particulièrement adaptée au cheveu crépu et constitue une alternative aux tresses.

Selon le chapitre axé sur la beauté afro-américaine du Dr. Morrow (Morrow, 1990), la coupe afro-américaine a marqué le coup : le terme afro renvoyait à l'origine africaine du cheveu sur lequel se réalisait cette coiffure (cheveu naturel crépu). Elle symbolisait également le défi des citoyens minoritaires face à une société qui s'obstinait à les ignorer : ils étaient capables de façonner, de coiffer fièrement et de porter avec dignité leurs cheveux crépus. C'était une manière de mettre en avant l'acceptation de soi.

Toutefois, cette tendance n'a pas duré car les parents craignaient d'exposer leurs enfants aux représailles des sociétés blanches. En effet, la population blanche redoutait cette coiffure. Il s'installe chez eux un sentiment de rejet mêlé de crainte car jamais leur société américaine n'a accordé une place pour le cheveu crépu. Or souligne **Morrow**, « *lorsqu'un modèle de coiffure n'est pas pris en charge par les institutions qui enseignent la profession, celui-ci est condamné à disparaître. Si en effet, un modèle n'est pas jugé digne de faire l'objet d'un diplôme (d'une licence, il est inutile d'en mentionner l'existence dans une classe* ».

Aujourd'hui, le cheveu afro fait encore écho dans nos sociétés. Plusieurs mouvements prônent pour un retour au cheveu naturel avec pour slogan « **Nappy Hair** » (contraction du terme Naturel et happy qui signifie en anglais le fait d'être heureuse/ heureux, contente au naturel).

Le comportement de rejet effectué par la société blanche à l'égard du cheveu crépu a renforcé une stigmatisation de la coiffure afro en considérant ceux et celles qui assumaient pleinement leur côté naturel comme de vulgaires auteurs de troubles. A l'époque, les personnes qui décidaient d'opter pour le port d'une coiffure afro le faisaient en connaissance de cause. Elles étaient prêtes à lutter contre les multiples détracteurs (que ce soit dans leur famille, à l'école, au travail, etc.)

De ce fait, est née la pratique du défrisage. Or, si on se concentre sur la signification de cette

pratique on peut en dire qu'elle délivre comme message un corps qui est martyrisé, qui cherche à se faire accepter en adoptant un modèle qui lui est totalement étranger.

Néanmoins, le défrisage commence peu à peu à disparaître, car les porteurs ont tendances à alterner la pratique du défrisage et le port du cheveu crépu en raison du besoin urgent des traitements thérapeutiques à devoir réaliser ; compte tenu de tous les effets secondaires provoqués par le défrisage, le temps de répit accordé est donc un moment où le look black est mis en avant. En effet, la pratique du défrisage requière une régularité indispensable. D'après les notices, il est conseillé de défriser les repousses crépues plus ou moins toutes les 6 semaines. Pourtant, certains ne suivent pas les instructions et y recourent sur un laps de temps relativement court dès l'apparition du moindre poil crépu. D'autres quant à eux, espacent pendant une longue période leur défrisage durant trois à quatre mois pour laisser reposer le cuir chevelu (**Eliane eock laïfa, 2019**).

Comme nous le dit si bien la romancière **Jacline Labbé** (Labbé, 1980), nous assistons à deux esthétiques concurrentielles qui se chamaillent. L'une propose une esthétique d'identification à la femme occidentale alors que l'autre réclame une esthétique qui met en avant les spécificités morphologiques des femmes noires.

2. Canons esthétiques, influence médiatique et uniformisation

Nous pouvons dès lors remarquer que nous vivons dans un monde où la vue, l'apparence physique joue un rôle crucial dans la perception. En effet, d'après **M. Bernard** (1995) montrer son corps et observer celui d'autrui n'inspire pas seulement les nombreuses attitudes mais dicte également les choix de vêtements et de maquillage.

L'auteure **Marie Thérèse Duflos-Priot** (Duflos-Priot, 1976) décrit quant à elle l'apparence de la manière suivante :

« L'apparence serait comme le corps et sa représentation : le corps et les objets qu'il porte ». C'est à- dire que c'est le corps qui prend part à l'apparence, autant par ses spécificités propres (comme la taille, le poids, le teint, etc.) mais aussi comme support de vêtements, d'accessoires, ou encore comme objet de soins et d'artifices (coiffure, hygiène) comme notre problématique.

De ce fait, les retentissements qui en résultent sont tels que la population qui emprunte les normes esthétiques étrangères va se donner du mal pour arriver à s'adapter. Elle espère, en se mouvant aux exigences normatives, être valorisée dans le regard d'autrui.

L'auteur **Michel Bernard** (Bernard, 1995) rajoute que notre société par le regard, le jugement

d'autrui, les valeurs qu'elle projette, contribuent au façonnement de soi (façonne notre forme) comme une expression corporelle. L'emprise qu'a la société de consommation sur l'identité des sujets de cette même société est telle qu'elle la tient en main en manipulant les signes extérieurs de cette identité et ce, de manière tyrannique.

Ce conditionnement culturel et cette adhésion aux règles tracent tout de même des limites d'appartenance à un groupe. Faire le contraire signifie prendre le risque d'être en marge/rejeté dans une société.

K. LA NOUVELLE FEMME NOIRE

Il y a encore quelques années, les seules études relatives aux cheveux étaient souvent liées aux perspectives scientifique ou esthétique portant sur les conditions médicales liées au port d'extension (rajouts, tissage) et où aux aspects particuliers des cheveux (McMichael, 2003, 2007 ; Cochran et coll., 2009). Rare étaient les spéculations correspondantes à l'absence des cheveux naturels crépus dans les médias. Or, les domaines tels que l'économie, le droit ou encore la musique ont d'ailleurs participé à l'oppression de cette physionomie (**Morrow, 1973 ; Caldwell, 1991 ; Wilson, 2012 ; Avelar et Sibilla, 2014**). Néanmoins, actuellement nous observons que ces lacunes ont fait l'objet d'une remise en question par le phénomène révolutionnaire du retour au naturel, que revendique des milliers d'internautes pour une place de droit aux cheveux crépus. Au-delà de l'aspect esthétique, ces contestations divulguent avant tout la dangerosité physique et mentale que peuvent avoir certaines femmes. Dès lors, celles-ci proposent un accompagnement qui découle de cette texture capillaire afin de contribuer à une diversité humaine, une identité féminine et communautaire.

Cependant, cette prise de conscience ne fait pas l'unanimité de tous en raison des contextes aux ressources limitées. Les enjeux liés à l'utilisation des produits défrisants ainsi que le port continu des extensions (tissage, perruque) sont peu médiatisés et souvent esquivés par les femmes elles-mêmes. De plus, certains résultats d'étude révèlent une inégalité en défaveur des femmes renforçant la théorie des contraires de (**Synnott, 1887**) qui oppose la pilosité des hommes à celle des femmes. En effet, le cliché du « cheveu crépu » est plus considérable sur les femmes que sur les hommes à cause de leur sexe. L'objectif principal de la présente étude est donc de déterminer quelles sont les préférences de la population Belge (homme et femme) en matière de style capillaires chez les femmes noires (1). Ainsi, les résultats permettront de mettre en lumière les aspects suivants :

- Est-il vrai que les cheveux crépus constituent un frein à l'accès au monde de la beauté ?
- Est-ce que les opinions de notre publique belge coïncide avec les stéréotypes du passé ?
- Existe-t-il une différence d'appréciation du port du cheveu crépus lorsqu'il s'agit d'un homme noir plutôt qu'une femme noire ?
- Sont-ils conscients des dangers encourues lors des pratiques exercées (défrisage)?
- Qu'est ce qui les encouragent où les découragent à recourir à ces pratiques ?

III. METHODES ET RECOLTE DES DONNEES

La présente étude est une enquête transversale analytique avec comme outil de collecte de donnée un questionnaire semi-directif. Ce questionnaire a été conçu pour collecter des informations auprès des répondants relatives aux caractéristiques sociodémographiques, aux préférences et aux attractivités en matière des styles capillaires chez les femmes noires. De plus, notre approche accordera une attention particulière à la pratique du défrisage qui occupe une place importante afin de déterminer les connaissances à l'égard des risques encourus ainsi que les raisons qui favorise ou non le recours à cette pratique. Par ailleurs, nous sommes conscients que l'évaluation des savoirs de nos deux groupes distincts seront différents (sujet évoqué faisant plus écho au public auquel la problématique est concernée). Néanmoins, il nous semble intéressant de voir si l'autre groupe possèdent les connaissances minimales (biais de sélection).

A. CARACTERISTIQUES DU CHERCHEUR

Je suis des études en master de Santé publique à l'Université Catholique de Louvain. Cette recherche est effectuée dans le cadre de mon mémoire. Je suis nous-même issus de la communauté concernée et la thématique abordée nous est donc familière dans la mesure où nous avons eu recours à des opérations consistant à dénaturiser les cheveux. Obtenir des données n'a pas été très compliqué, la recherche documentaire est en revanche assez limitée : la réalisation de ce mémoire n'a pas été une tâche facile.

B. OBJECTIF PRINCIPAL :

Notre objectif principal est de faire un état des lieux des préférences ainsi que de l'attractivité qu'ont les populations caucasienne et africaine (hommes et femmes) sur le style capillaire de la femme noire. De cette manière, nous pourrions connaître les raisons qui encouragent ou découragent la population africaine à modifier ses cheveux.

Pour répondre à notre question de recherche, nous voudrions réaliser un pré-test sur un échantillon réduit de la population noire, afin de comprendre les mécanismes favorisant l'adoption du comportement et les motivations énoncées par les répondants. Finalement, nous souhaitons sur base des avis que nous aurons récoltés avec cet échantillon réduit, interroger un plus grand échantillon d'une part via un groupe Facebook destiné à la communauté noire de Belgique nommé Be kitoko, comptant 16423 membres et d'autre part via le groupe Facebook intitulé master santé publique UCL comptant, quant à lui, 1517 membres.

C. POPULATION ETUDIÉE

Pour des raisons de faisabilité, nous avons choisi de réaliser cette recherche auprès de la communauté noire et blanche vivant en Belgique.

En ce qui concerne la population noire sélectionnée, les hommes ont été sélectionnés via un échantillon en boule de neige (entourage, bouche à oreille) ; quant aux femmes, c'est par le biais d'un groupe Facebook nommée Be kitoko, composé de femmes portant leurs cheveux aux naturels mais également sans artifice. Nous avons donc établi une distinction entre deux catégories de groupes différents afin d'être le plus représentatif possible de la problématique étudiée : un premier groupe portant leurs cheveux naturels et un second groupe ayant eu recours à des opérations de modification de leurs cheveux. Ces personnes sont généralement disponibles à se soumettre à ce genre de questionnaire, et au vu de la méthode de récolte de données choisie, notre choix de public cible me semble pertinent. L'avis de la population blanche étant tout aussi importante, il nous a semblé intéressant de nous tourner vers nos condisciples pour connaître leurs avis sur un sujet qui ne leur ai peut-être pas si familier. De plus, pour obtenir plus d'avis divergents, nous avons sollicité l'avis de quelques assistants d'autres facultés (faculté de psychologie, d'autres personnes ont été choisies de manière aléatoire). Nous trouvons judicieux de partager nos connaissances, nos expériences, nos vécus en ce qui concerne une communauté différente de la nôtre.

1. ÉLABORATION DU QUESTIONNAIRE

Le questionnaire, composé de vingt-sept questions, est divisé en plusieurs parties.

Les quatre premières questions sont relatives aux « caractéristiques personnelles/ sociodémographiques » : nous pouvons identifier grâce à ces questions, le sexe du participant, son âge, son identité ethnique, les études effectuées ou en cours, le métier exercé.

La cinquième et la sixième question nous renseignent sur les préférences capillaires entre le cheveu naturel et le cheveu dénaturalisé (à travers deux photos distinctes d'abord avec une célébrité puis avec une personne lambda). La majorité de ces données vont nous permettre de trier les répondants par « groupes » et de voir s'ils sont éligibles pour cette recherche.

La septième, huitième et neuvième question tentent d'évaluer les préférences de base de l'individu (population noire et population blanche) sur les différents styles capillaires du cheveu naturel d'abord, puis du cheveu dénaturalisé. Ce dernier doit indiquer sur une échelle de 1 à 10 sur base de deux photos (avec le cheveu naturel et sans le cheveu naturel) si celui-ci

est beau et attirant et s'il est soigné, sain et éclatant. Ensuite, il doit fournir une explication de la note attribuée.

Puis, dans un premier temps des questions ciblées sont posées aux membres de la population africaine et ceux-ci doivent signaler par un oui ou non s'ils ont déjà pratiqué le défrisage sur leur cheveu naturel. Ils devront également nous parler de leur parcours capillaire lié à cette pratique (l'âge auquel le défrisage a débuté) et des motifs qui les ont poussés à recourir à cette pratique ; ensuite, des questions plus générales ont été posées pour tenter d'évaluer leur connaissance sur la gravité de cette pratique (défrisage) et sur les conséquences qui en découlent sur le cuir chevelu à cause de cette pratique qu'ils connaissent personnellement (vécu, expérience) ou non (population blanche).

De la quinzième à la dix-huitième question, nous voulons investiguer la fréquence (permanence, occasionnelle) avec laquelle les femmes noires sont perçues dans la société à travers leur style capillaire, que ce soit par le port du cheveu naturel ou par un cheveu dénaturalisé. Aussi, nous voulons analyser la fréquence avec laquelle une partie de nos répondants faisant l'objet de notre étude, à savoir les femmes noires, porte l'une ou l'autre coiffure.

De plus, le participant devra évoquer ses connaissances sur le coût de ces pratiques et nous donner les raisons qui poussent quelqu'un à se dénaturaliser les cheveux ou pas.

Ensuite, sera proposée une liste déroulante où le participant devra classer sur une échelle de 1 à 5 (sachant que les critères les plus importants sont au début de la liste et les moins importants au bas de la liste) selon son choix le critère d'un « beau cheveu ».

La vingt-quatrième, vingt-cinquième et vingt-sixième question tentent d'évaluer quel regard porte les populations africaine et caucasienne sur le cheveu crépu, africain. Aussi, elles permettent d'évaluer l'appréciation des deux groupes distincts (noir et blanc) à travers leurs points de vue concernant le cheveu crépu ce qui permet de voir « l'ampleur du jugement » en cas de préjugés (voir si les connotations négatives de l'époque se pérennisent à l'heure actuelle ou si les mentalités ont changé). En outre, cela permet de mettre en lumière le rapport qu'ont les membres des communautés noire et blanche envers le cheveu crépu (africain), c'est à dire leur avis sur le sujet, les commentaires déjà reçus voire évoqués, et enfin nous dire l'image du cheveu qu'ils considèrent le plus attractif au sein de la société dans laquelle ils vivent.

2. MODALITÉ DE REMPLISSAGE

Nous avons tout d'abord écrit un mot d'introduction dans notre questionnaire. Ce dernier

indique qui nous sommes et que la recherche est effectuée dans le cadre de notre mémoire. Nous y avons également expliqué l'objectif principal de notre recherche, et nous avons signalé le temps approximatif total pour remplir le questionnaire et le nombre de questions total. Pour finir, nous avons précisé que la recherche garantissait bien leur anonymat, et donné notre adresse mail si des répondants souhaitaient recevoir par la suite les résultats finaux de l'enquête ou souhaitaient obtenir plus d'informations.

Notre questionnaire se compose de vingt-sept questions fermées (dichotomiques et à choix multiple), de quatre questions ouvertes, d'une question matricielle, et d'une question à échelle de valeurs.

3. CRITÈRE D'INCLUSION

Toute la population ayant les caractéristiques précédemment décrites (blancs-noires-autres) sont susceptibles de participer à notre étude. Le but de cette étude est qu'il y ait des avis divergents et pour ce faire, la population doit être diversifiée.

4. CRITÈRE D'EXCLUSION

Les réponses des personnes qui n'ont pas rempli complètement ou correctement le questionnaire ne seront pas prises en compte dans notre analyse.

5. PRÉTEST DU QUESTIONNAIRE

Pour valider mon questionnaire, j'ai pré-testé ce dernier sur un petit échantillon de cinq personnes de mon entourage (homme noir, femme noire avec cheveu naturel, femme noire avec cheveu dénaturalisé, homme blanc, femme blanche) afin de nous assurer de la bonne compréhension des questions. Plus précisément, nous voulions vérifier trois indicateurs, à savoir le temps de réponse total, la lisibilité du questionnaire et la compréhension des questions. Ce pré-test s'est réalisé sur base volontaire et sans rétribution financière ou matérielle. Notre promoteur a également validé le questionnaire en question.

6. COLLECTE DES DONNÉES

Nous avons choisi comme méthode de collecte des données de distribuer nos questionnaires (réalisé sur le site Qualtrics) via des plateformes en ligne (Facebook, Mails).

Cette méthode comporte plusieurs avantages et inconvénients. En ce qui concerne les avantages, tout d'abord, cela permet d'avoir un nombre de réponses élevé et des réponses spontanées, car on peut directement interagir avec les personnes qui réagissent à notre

publication. Ensuite, notre questionnaire garantissait leur anonymat, et notre présence en ligne permettait aux répondants de poser des questions en cas de problème de compréhension. Enfin, récolter les questionnaires résulte plus pratique en utilisant cette méthode.

En ce qui concerne les inconvénients, le premier problème ce sont les biais de sélection. En effet, tout le monde n'est pas actif sur le réseau (net) et certains groupes répondent moins (les hommes, les personnes âgées, les personnes les moins instruites). De plus, une publication n'est pas toujours visible par tous, d'où l'importance de faire des rappels (reposter le message, renvoyer des emails), autrement le risque est d'avoir une forte chance que l'on « perde » des répondants. En outre, il peut y avoir des erreurs ou des oublis dans le remplissage du questionnaire par le public cible. Enfin, l'encodage manuel des données dans la base informatique constitue une perte de temps et peut créer des erreurs d'encodage.

Notre but est de collecter entre 40 et 50 réponses par groupes, afin d'avoir un échantillon significatif pour disposer de suffisamment de données à analyser et à comparer. Ne connaissant pas à l'avance le nombre de questionnaires exploitables après la récolte des questionnaires en ligne, nous avons décidé de distribuer 80 questionnaires dans chaque groupe, en étant conscients de ne pas pouvoir récupérer tous les questionnaires distribués et du fait que certains pourraient être non exploitables.

IV. RESULTATS

Les données ont été encodées sur Excel, puis analysées avec SPSS. Les analyses statistiques descriptives étaient réalisées pour décrire les caractéristiques sociodémographiques, les préférences et attractivité des différents styles capillaires ainsi que les connaissances envers les risques encourus relatifs au défrisage de même que les raisons qui encourage et décourage l'adhésion à cette pratique. L'association entre les préférences du naturel et les caractéristiques sociodémographiques a été testée par une analyse bivariée en utilisant le test Chi-carré (X2) et l'évaluation des critères esthétiques des différents style capillaire chez la femme noire lui a été testé par un test non-pairé de student pour variance égale.

313 questionnaires ont été distribués au total lors de notre collecte des données : soixante auprès des hommes blancs, cinquante au près des hommes noirs, dix-sept auprès des hommes autres (maghrébin, métissage, asiatique). Les femmes quant à elles ont reçues quatre-vingts en ce qui concerne les femmes blanches, septante auprès des femmes noires et enfin trente-six chez les femmes autres.

1. CARACTERISTIQUES GENERALES DE LA POPULATION

Tableau 1. Caractéristiques de l'échantillon à propos du sexe, de l'origine ethnique

| SEXE | COULEUR DE LA PEAU | | | Total |
|--------------------------|--------------------|-----------|-----------|------------|
| | Blanc(he) | Noir(e) | Autre | |
| Homme | 53 (40,1) | 50 (43,1) | 17 (32) | 120 (39,9) |
| Femme | 79 (59,8) | 66 (56,8) | 36 (67,9) | 181 (60,1) |
| Age: 26,86 (±5,8 ans) | | | | 2 |
| Total | 132 | 116 | 53 | 301 |

Les enquêtés avaient un âge compris entre 16 et 50 ; la moyenne d'âge des répondants était de 26,86 (±5,8 ans).

Nous allons dès à présent tester les hypothèses de nos variables discrètes.

2. APPRECIATION, PRÉFÉRENCE ET CRITÈRE ESTHÉTIQUE RELATIF AU STYLE CAPILLAIRE DE LA FEMME NOIRE

Notre étude a été organisée afin d'évaluer l'appréciation des personnes interrogés (catégorie ethnique) sur le style capillaire des femmes noires au vue des conséquences que peuvent provoquer certaines pratiques utilisées servant à dénaturiser le cheveu naturel (crépu). Dans un premier temps, nous avons cherché à confronter nos deux groupes ethniques à travers l'attractivité qu'ils ont envers la

coiffure que porte une célébrité que certaines personnes pourraient connaître (voir figure 1 ci-dessous). Il y a deux styles de coiffure différents portés par la même personne. La première image représente le port du cheveu naturel africain et la deuxième le port d'un cheveu dénaturalisé.

Figure 1.



Figure 2



Tableau 2. Résultats estimés de nos 248 répondants concernant l'appréciation, les préférences et les critères esthétiques relatifs au style capillaire chez la femme noire.

| | Race | | | Sexe | | |
|--|-----------------------|-----------------------|--------------------------------------|------------------------------|------------------------|--------------------------------------|
| | Blanches | Noirs | Test | Hommes | Femmes | Test |
| Type de cheveux: (figure1) | | | Chi2 Pvaleur : < 0,005 | | | Chi2 Pvaleur : > 0,05 |
| Crépu | 39% | 74% | | 76% | 73% | |
| Lisse | 61% | 26% | | 24% | 27% | |
| Type de cheveux: (figure 2) | | | Chi2 Pvaleur : > 0,05 | | | Chi2 Pvaleur : > 0,05 |
| Crépu | 74% | 84% | | 86% | 83% | |
| Dénaturalisé | 30% | 16% | | 14% | 17% | |
| Cheveu crépu beau et attrayant Score | 7.7(2.09) 8/10 | 8.4(1.7) 10/10 | Test de t Pvaleur : < 0,01 | 8.06 (1,7) 8/10 | 8.7 (1.6) 10/10 | Test de t Pvaleur : < 0,05 |
| Cheveu crépu soigné et sain Score | 7.4(2.07) 8/10 | 8.2(1.8) 10/10 | Test de t Pvaleur : < 0,01 | 8.2(1.5) 8/10 | 8.2(2.0) 10/10 | Test de t Pvaleur : >0.05 |
| Cheveu dénaturalisé beau et attrayant Score | 7.4(2.08) 7/10 | 8,2(1.9) 7/10 | Test de t Pvaleur: < 0,01 | 8.2(1.5) 6/10 | 8.2(2,0) 10/10 | Test de t Pvaleur : < 0,01 |
| Cheveu dénaturalisé soigné et sain Score | 7.6(2) 8/10 | 6.7(2.4) 7/10 | Test de t Pvaleur: <0,01 | 6.7(2.1) 7/10 et 8/10 | 6.6(2.7) 10/10 | Test de t Pvaleur: >0.05 |

Figure 1

Les personnes « noire » ont une plus grande préférence pour la coiffure crépue (74%) contre 39% chez les personnes « blanches », une différence statistiquement significative (Chi2; $p < 0.005$). De plus, le choix en faveur du cheveu crépu au sein de la communauté noire semble l'emporter puisque nous 76% des hommes et 73% des femmes ont répondu favorablement (chi2; $p > 0,005$).

Figure 2

Nous remarquons que les personnes « blanches » qui préféraient le cheveu dénaturalisé précédemment semble ici opter pour le cheveu crépu. En effet, nous relevons 74,2% de personnes blanches contre 84,4% ayant choisi ce type de cheveu. Ces données ne nous permettent pas de dire qu'il existe une différence statistiquement significative (Chi2; $p > 0,005$). Par ailleurs, ce constat reste identique au sein de la population noire, puisque 86% des hommes et 83% des femmes ne change pas d'avis quant à leur préférence pour le cheveu crépu. Voici quelques arguments énoncés qui permettent d'illustrer les choix de nos deux groupes distincts :

- Pour le groupe des répondants « **blancs** » majoritaire :

« Connaisant les cheveux afro, je vois que ses cheveux (photo 1) sont bien entretenus. ; je trouve que les cheveux naturels (frisés) sont plus attirants et plus cohérents avec les traits de la fille, d'origine africaine, les cheveux lissés ont certes un aspect plus soigné mais j'ai une référence pour les cheveux naturels ; Être fière de son propre cheveu c'est mieux et satisfaisant... L'authenticité du cheveu naturel permet une acceptation de soi ; Photo 1, cette coiffure met en valeurs les cheveux naturels africain, ce qui est bien plus attirant que des cheveux dénaturalisés. Parfois, ils ne sont pas aussi soyeux que des cheveux lissés mais sont bien plus beau. Aujourd'hui il est presque difficile de voir une femme noire avec ses cheveux au naturel, je trouve ça dommage parce que bien souvent elles sont bien plus belles avec leurs cheveux naturels mais n'en prenne pas conscience » ; je pense qu'étant de culture plus européenne, je suis plus attiré par la photo numéro 2 car elle se rapproche plus du style que je connais. Néanmoins, le fait de découvrir une autre culture a son charme, j'apprécie aussi la photo num 1. Ma cousine étant Africaine aussi d'origine, j'ai appris aussi à découvrir de plus près cet autre type de coiffure ».

- Pour le groupe des répondants « **blancs** » minoritaire :

« La première photo est plus naturelle et c'est beaucoup plus joli mais sur la deuxième, les cheveux ont l'air plus doux et plus brillant ; Dans la 2^e coiffure, les cheveux ont l'air plus soigné et plus apprêté ; Je suis plus familière avec les cheveux lisses et je trouve cela joli. J'aime aussi les cheveux crépus et bouclés qui vont très bien à certaines personnes. J'ai fait mon choix en me demandant quel type de coiffure m'irait le mieux à moi. Je préfère les cheveux « lisses » et lâchés ; La 2^e me représente mieux et j'adore mes cheveux ; L'aspect regroupé en "touffe" me donne le sentiment que la personne ne

prend pas soin de sa chevelure.».

➤ Pour le groupe des répondants « **noirs** » majoritaire :

« Les cheveux défrisés c'est beau mais ça abime le cheveu. Les cheveux naturel afro c'est également beaux mais c'est très difficile à entretenir ; Je préfère la photo 1 car les cheveux de la dame sont plutôt naturel, il n'y a pas d'artifices, les cheveux ne sont pas dénaturés donc en meilleure santé et c'est toujours un plus de porter fièrement ses attributs ; La photo 1 me représente plus; Les cheveux naturels pour moi prouve l'indépendance de la femme noir ; Connaissant les cheveux afros, je vois que ses cheveux (photo 1) sont bien entretenus, je connais tout le travail qu'il y a derrière et je trouve ça très attirant. Sachant également que le défrisage et le lissage ne sont pas bons pour ce type de cheveux, même s'ils ont l'air beaux, je ne pense pas qu'ils soient en aussi bon état (photo 2) ; 1 : cheveux naturels et je vote pour le cheveu naturel sans trop de produit chimique et que la photo 2 ça abime et ce n'est pas du tout à ça que ressemble les cheveux africains par contre tous les deux jolies. »

➤ Pour le groupe des répondants « **noirs** » minoritaire :

« Ce sont des faits : je trouve que sur la photo 1 les cheveux sont très beaux mais sur la photo 2 ils paraissent mieux luisants et beau ; La coiffure n°2 fait plus soignée à mon goût et met plus en valeur la femme ; Photo 1 pas très attirant mais c'est naturel et pour avoir cet effet il faut bien soigner et photo 2. C'est pas du tout naturel, c'est faux et archi faux mais c'est beau ; Cheveux 1 naturel est le meilleur mais difficile à entretenir et par manque de temps je préfère le 2 parce qu'il est facile à prendre soin ; Je trouve que les cheveux dénaturés sont plus faciles à coiffer. »

Nous avons ensuite réalisé une évaluation en fonction de critères d'esthétiques comme la beauté, l'attrance et l'aspect soigneux du cheveu.

➤ **Cheveu crépu :**

Beauté

Les données obtenues pour le critère **beauté** et soin des cheveux **crépus** remportent la note de 8/10 pour la population « **blanche** » et une note de 10/10 pour la population « **noire** ». Une différence statistiquement significative (test t ; p valeur <0,01) puisque si l'on décortique les différents critères, nous voyons que pour la beauté du cheveu crépu onze personnes (8,3%), contre trois (2,6% population noire) issus du groupe des blancs ont donné une note inférieure à la moyenne. Les mêmes notes ont été données au sein de la communauté noire : 30% des hommes ont donné une note de 8/10 contre 47% des femmes noire qui elles ont attribuées un 10/10. Notons qu'aucune femme noire n'a donné une note sous le seuil de 5/10 contrairement à trois hommes noirs qui donne un 2/10 et deux autres un 4/10 (test t ; p valeur <0,05).

Soin

A propos du critère **soigné** du cheveu **crépu**, 21,2% des personnes « blanches » ont donné une note de 8/10 alors que 31,9 % de personnes « **noire** » donnent un 10/10. On observe une différence statistique

significative (test t ; p valeur < 0,01) puisque pour les notes données en-dessous de la moyenne, onze personnes de la population blanche (8,3%) contre deux personnes (1,72%) de la population noire. Au sein de la communauté noire, il n'y a pas de différence statistiquement significative (test t ; p valeur > 0,05) puisque les hommes (12,9%) donnent une note de 8/10 et personne n'impute une note en-dessous de la moyenne et les femmes elles donnent un 10/10 avec deux personnes tout de même qui donnent une note en-dessous de la moyenne.

Cheveu dénaturalisé

Beau

Les sujets interrogés sur le critère **beauté** du cheveu **dénaturalisés** ont donné à l'unanimité une note de 7/10. Néanmoins, lorsqu'on compare les notes décernées en-dessous de la moyenne entre le groupe blanc et le groupe noirs, on remarque une différence statistiquement significative (test t ; p valeur < 0,01) :

Onze personnes du groupe des blancs contre seize personnes du groupe des noirs. La note obtenue au sein de la communauté noire nous montre qu'il existe une différence statistiquement significative (test t ; < 0,01) car 24% d'hommes noirs donnent un 6/10 alors que 20% de femmes noires donnent la majorité soit 10/10. Par ailleurs, nous constatons également que 16% d'hommes et 12,12% de femmes donnent une note en dessous de 5.

Soin

Enfin, pour le critère **soigneux** du cheveu **dénaturalisé**, le groupe des blancs (25%) donnent une note plus importante soit 8/10 alors que le groupe des noirs (17%) lui attribue un 7/10. De plus, une bonne partie du groupe des noirs soit (n=22)19% contre (n=11) 8,3% de blancs donnent une note inférieure à 5 ce qui est statistiquement significatif (test t ; p valeur < 0,01). En outre, au sein de la communauté noire le critère soin obtient la majorité pour les femmes soit 10/10 et les hommes donnent de manière équitable un 7/10 et un 8/10 ce qui n'est pas statistiquement significatif (test ; p valeur > 0,05). Toutefois, nous observons que pour les notes sous la moyenne il y a eu plus de femmes soit 22,7% (n=15) que d'hommes noirs (n=8) soit 16%.

3. LA PRATIQUE DU DÉFRISAGE CHEZ LA POPULATION NOIRE

La question 10 (« *Avez-vous déjà pratiqué le défrisage sur vos cheveux naturels ?* ») est une des questions les plus importantes pour notre recherche. Elle se focalise sur l'une des techniques permettant de dénaturaliser le cheveu crépu, à savoir le défrisage. Bien entendu, cette question est adressée à la population africaine. Pour ce faire, les répondants avaient le choix entre :

- 0 : lorsque les répondants ne sont pas concernés,
- 1 : lorsque les répondants ont déjà pratiqué le défrisage (« oui, déjà pratiqué »)
- 2 : lorsque les répondants n'ont jamais eu recours au défrisage (« non, jamais pratiqué »)

Les résultats obtenus sont les suivants : **59** femmes noires ont déjà pratiqué le défrisage au moins une fois dans leur vie soit 50,8 %, **30** hommes noirs reconnaissent avoir déjà eu recours à cette pratique soit 25,8 % et parmi ceux qui ne le pratiquent pas, nous comptons **7** répondantes soit un total de 6% et **20** répondants soit un total de 17,2 %.

Nous avons donc voulu en savoir davantage en leur posant la question suivante : « *Quand avez-vous commencé cette pratique ?* ».

Pour les hommes noirs il semble que **44%** d'entre-deux aient commencé cette pratique à l'adolescence alors que pour les femmes noires, **48,4 %** l'ont débuté soit à un âge relativement avancé soit dès l'enfance.

Tableau 3

| Début du défrisage | Hommes noirs | Début du défrisage | Femmes noires |
|--------------------|--------------|--------------------|---------------|
| Enfance | 3 | Enfance | 32 |
| Adolescence | 22 | Adolescence | 23 |
| Âge adulte | 4 | Âge adulte | 4 |
| Jamais | 21 | Jamais | 7 |
| Total | 50 | Total | 66 |

4. LES RAISONS QUI ENCOURAGE LA POPULATION NOIRE À SE DEFRISER LES CHEVEUX

Les raisons qui poussent notre public cible à avoir eu recours à cette pratique sont différentes. On remarque tout de même que **l'identification à des figures médiatiques** semblent être l'une des réponses les plus fréquemment citées par les hommes noirs soit 12,9 % (tableau). En ce qui concerne les femmes, c'est la notion d'aisance, **d'habileté à se coiffer** qui est relevée soit 28,4%. Par ailleurs, d'autres facteurs similaires à nos deux groupes sont mentionnés comme *ne pas supporter sa texture crépue*, phrase citée par une bonne partie des femmes noires ; quant aux hommes, c'est la texture attrayante et belle qu'ils ont cherché à tout prix à obtenir.

Tableau 4

| Motif défrisage | Hommes noirs | Motif défrisage | Femmes noires |
|---|--------------|--|---------------|
| Plus facile à coiffer | 13 | Plus facile à coiffer | 33 |
| Attrait pour une chevelure lisse | 5 | Attrait pour une chevelure lisse | 7 |
| S'identifier à des figures médiatiques | 15 | S'identifier à des figures médiatiques | 4 |
| Texture plus attrayante, Belle | 8 | Texture plus attrayante, belle | 8 |
| Ne supporte pas sa texture crépue | 6 | Ne supporte pas sa texture crépue | 11 |
| Je ne le pratique pas | 3 | Je ne le pratique pas | 3 |
| Total | 50 | Total | 66 |

5. CONSÉQUENCES LIÉES AU DÉFRISAGE

La majorité des répondants soit 51,1% pour la population blanche et 58,6 % pour la population noire ont trouvé que le recours au défrisage était une opération d'une gravité sévère car celle-ci entraîne de nombreux impacts sur le cuir chevelu. Voilà pourquoi, nous les avons invités à sélectionner les répercussions déjà vécues ou non qui peuvent survenir à cause de cette pratique.

On observe de nombreuses différences en fonction des groupes interrogés (tableau 17).

Pour la population africaine, les brûlures (27,6%) semblent être la conséquence la plus récurrente suivies de l'alopecie, puis vient la fragilité du cheveu, alors que pour la population blanche, il s'agit de la fragilité (22%) qui est énoncé en premier lieu, suivie d'une alopecie puis d'une sécheresse.

Néanmoins, dans le groupe des blancs, 37,9% d'entre eux disent reconnaître ne pas savoir les risques encourus contre 12% chez la population noire. Plus précisément, nous retrouvons la même cause citée dans notre population noire, pour les hommes noirs (n=13) soit 11,2% et pour les femmes (n=19) soit 16,3% : la brûlure est la conséquence principale.

Tableau 5

| Défrisage conséquences : | Population blanche | Population noire |
|-----------------------------|---------------------------|-------------------------|
| Alopécie (chute de cheveux) | 25 | 27 |
| Brûlure | 9 | 32 |
| Sécheresse | 13 | 10 |
| Fragile | 29 | 26 |
| Allergie | 6 | 7 |
| Je ne sais pas | 50 | 14 |
| Total | 132 | 116 |

6. FRÉQUENCE DU PORT DES DEUX STYLES CAPILLAIRES CHEZ LA FEMME NOIRE

Nous avons ensuite voulu savoir de quelle manière les femmes noires étaient perçues au sein de notre société en reprenant tous notre échantillon de départ, à travers la question suivante : « *A quelle fréquence les femmes noires portent-elles le cheveu crépu et le cheveu dénaturalisé* » (Tableau 18). Nos répondants, de manière générale, affirment que **le cheveu crépu est porté occasionnellement** soit 81,06% de même **que le cheveu dénaturalisé** soit 53,82% (Tableau 6).

Tableau 6

| Tableau croisé fréq_crépu_femme_noire*fréq_dénat_femme_noire | | | | | |
|---|-------------------|-----------------------------------|-------------------|--------|------------|
| | | _Fréq_crépus_femmes_noires | | | |
| | | En permanence | Occasionnellement | Jamais | Total_ |
| Fréq_dénat_femmes-noires | En perm | 8 | 36 | 2 | 46 |
| | Occasionnellement | 117 | 126 | 1 | 244 |
| | Jamais | 10 | 0 | 1 | 11 |
| Total | | 135 | 162 | 4 | 301 |

Tableau 7

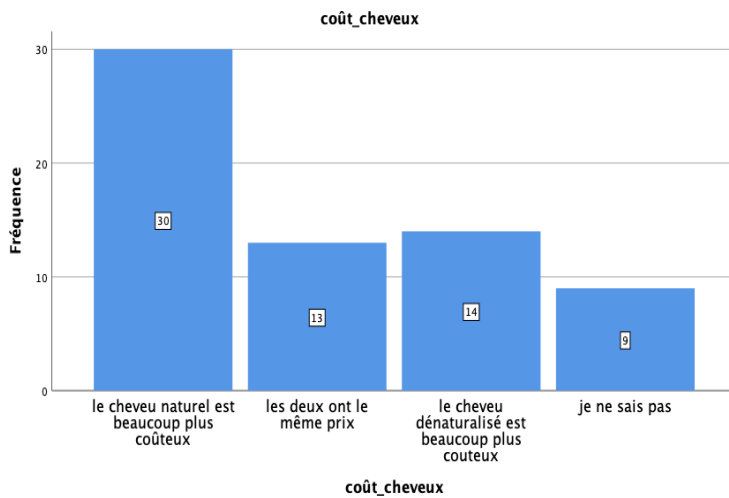
| Tableau croisé fréquence_crépu soi * fréquence_dénat soi | | | | | |
|---|-------------------|----------------------------|-------------------|--------|-----------|
| | | Fréquence_dénat_soi | | | |
| | | En permanence | occasionnellement | Jamais | Total |
| Fréquence.crépus_soi | En perm | 1 | 18 | 16 | 35 |
| | Occasionnellement | 6 | 14 | 8 | 28 |
| | Jamais | 2 | 1 | 0 | 3 |
| Total : | | 9 | 33 | 24 | 66 |

Ensuite, nous avons voulu connaître le profil de nos répondantes qui font l'objet de notre étude (groupe des femmes noires) en les questionnant sur leurs comportements vis-à-vis de leurs cheveux. Nous constatons que nos répondantes sondées portent majoritairement (n=35) leurs cheveux naturels (tableau 19) soit 53,03% de manière permanente contre 50% qui portent occasionnellement le cheveu dénaturalisé.

De plus, une minorité d'entre elle disent ne jamais porter le cheveu naturel (4,5%) alors que 13,63 % affirment qu'elles portent le cheveu dénaturalisé de manière permanente.

7. LE COÛT DES DIFFÉRENTS STYLS CAPILLAIRE DE LA FEMME NOIRE

Graphique 1



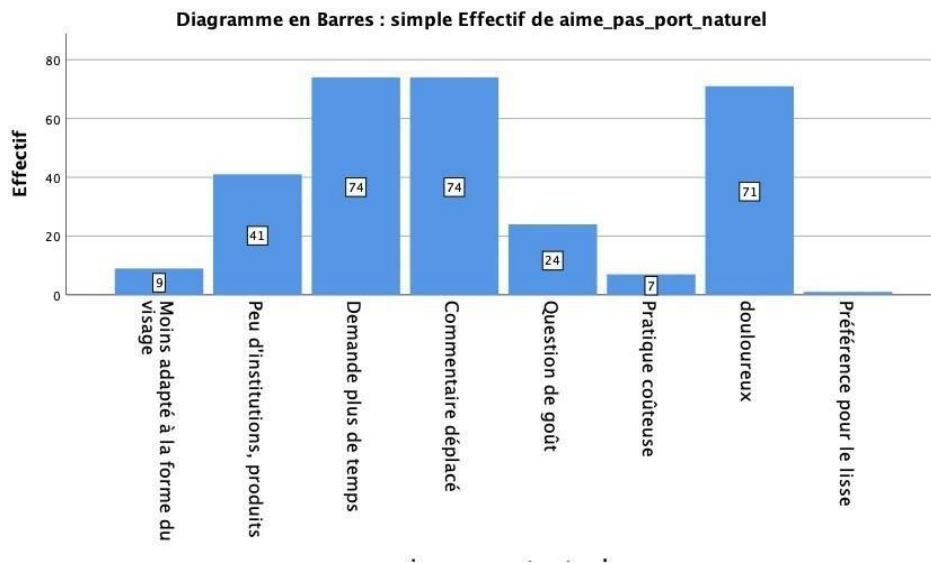
Nous avons voulu investiguer sur le coût de ces deux pratiques en interrogeant l'échantillon des femmes noires que nous étudions puisqu'elles sont bien placées pour nous donner leurs avis à ce sujet. Nous voyons que pour 25,9 % d'entre elles, le cheveu naturel est plus coûteux que le cheveu dénaturalisé (12%) ce qui semble contraire à la réalité.

8. LES RAISONS QUI ENCOURAGE ET DÉCOURAGE LES FEMMES NOIRES À SE DÉNATURALISER LES CHEVEUX

Nous avons ensuite questionné tous nos échantillons afin de connaître les raisons qui pousseraient certaines femmes africaines à se dénaturaliser. Nous avons donc élaboré trois questions :

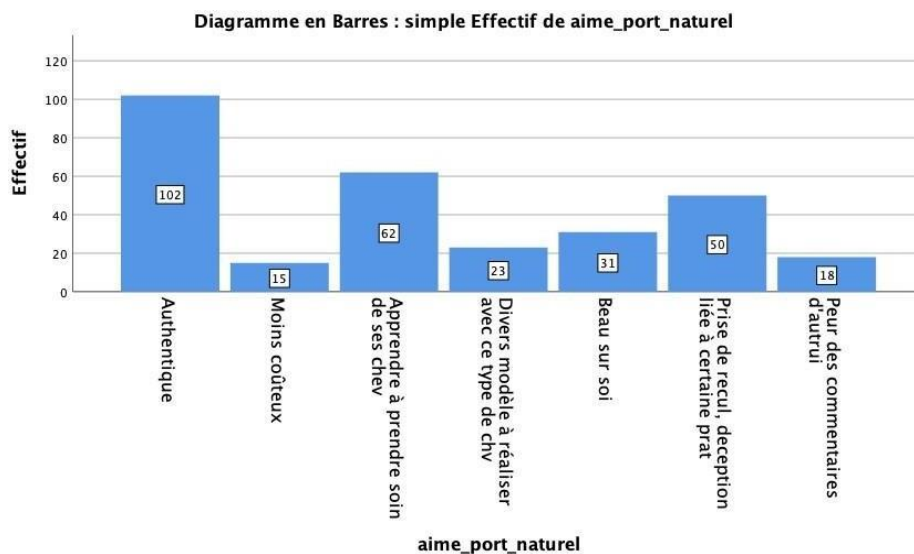
- a) «Pour quelles raisons n'aiment-elles pas porter leur cheveu naturel?»
- b) «Pourquoi certaines aiment porter le cheveu naturel?»
- c) Enfin, «Pourquoi certaines préfèrent se défriser le cheveu ?»

Graphique 2



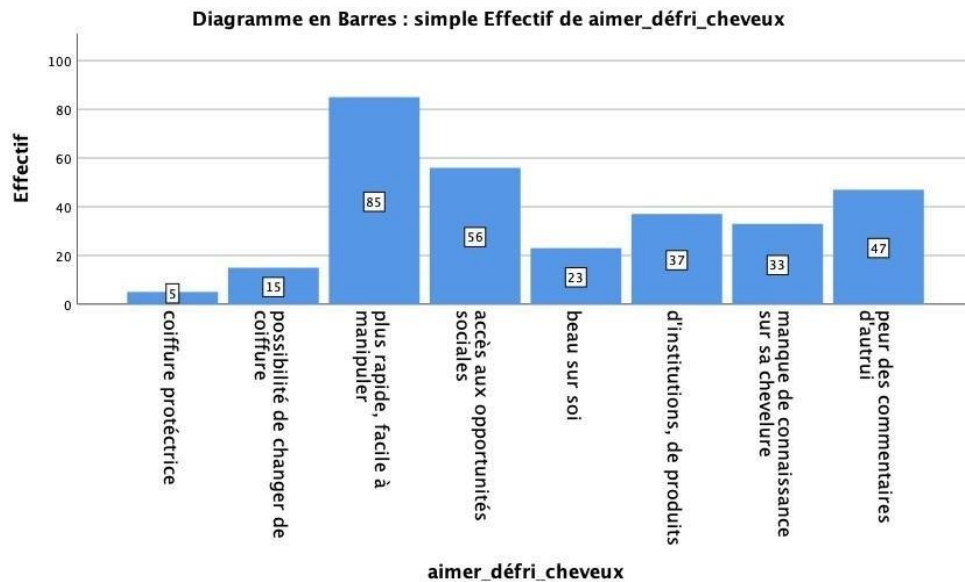
Nous pouvons nous apercevoir que les raisons favorisant les femmes noires à ne pas apprécier leurs cheveux naturels parmi tout nos répondants proviennent de manière équitable des commentaires déplacés reçu et du gain de temps lié à l'entretien du cheveu crépu (24,58 %). Ensuite le critère de la douleur est évoqué (23,58 %) suivie du manque d'institution et de produits mise à leur disposition pour entretenir leur cheveu crépu.

Graphique 3



En revanche, les motifs relatifs au port du cheveu crépu que nous constatons est que beaucoup d'entre elles aiment être **authentique** (33,8%) , s'ensuit le critère qui correspond au fait d'être naturel à savoir l'entretien de leur propre cheveu naturel (20,5%). De plus, il semblerait que pour 16,6% la prise de recul et les répercussions liées aux pratiques dénaturalisant le cheveu les amènent à opter pour leur cheveu naturel.

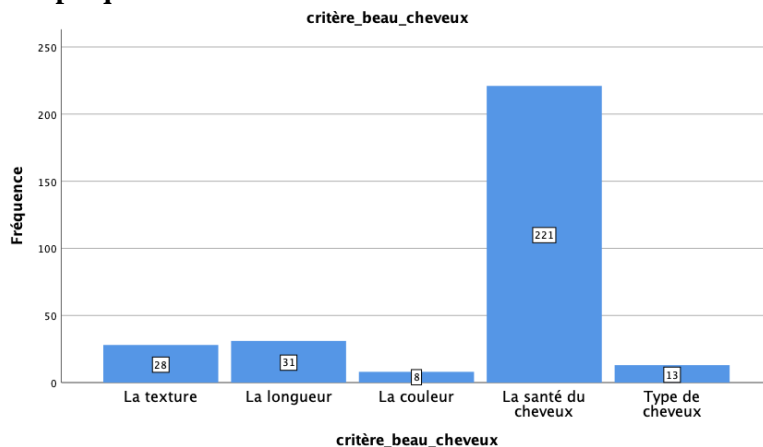
Graphique 4



Enfin nous tentons de connaître ce qui encourage les femmes à la pratique du défrisage. Nous pouvons nous apercevoir que 28,2% évoque la notion de gain de temps provoqué par le défrisage (défaire la frisure). En seconde position nous voyons que pour 18,6% de femmes noires cela est dû à l'accessibilité, opportunité sociale. De plus, 15,6% d'entre eux affirment que c'est la peur des commentaires d'autrui qui les pousse à modifier leur texture de cheveu (Graphique 5).

9. CRITÈRE D'UN BEAU CHEVEU CHEZ LA POPULATION BELGE

Graphique 5



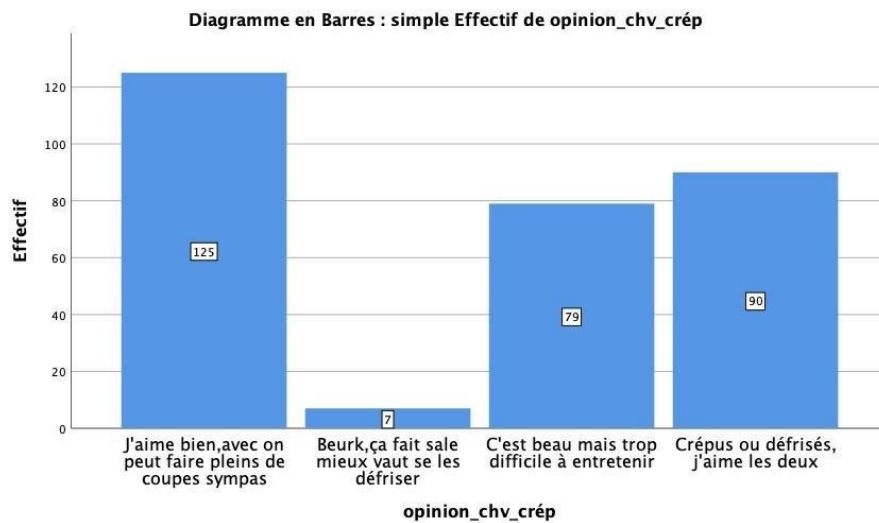
Nous avons voulu évaluer notre échantillon dans son entièreté en les sondant sur ce qu'est pour eux "un beau cheveu" et comme nous pouvons le voir, **la santé** du cheveu a été citée comme étant l'un des critères considérables pour nos répondants : **71,2%** auprès de la population caucasienne (n=94) et **72,4%** au sein de la population noire (n=84) et **81,1%** au sein de la population autre. En seconde position nous retrouvons comme critère de beauté d'un cheveu **la longueur** pour la population blanche alors que pour la population noire il semblerait que ce soit **la texture**. Ensuite, nos répondants évoquent comme caractéristique favoris le type de cheveu (simple, sophistiqué) et en dernière position est cité le critère de couleur des cheveux.

10. APPRECIATION DES CHEVEUX CREPUS

Enfin, on a trouvé utile d'évaluer l'appréciation à l'égard du cheveu crépu de nos répondants.

De manière générale **41,5%** affirment aimer le cheveu crépu contre **2,3%** qui disent ne pas apprécier cela. Toutefois, 29,9 % d'entre-deux estime aimer les deux coiffures que ce soit naturel ou dénaturalisé. Aussi nous notons que, 26,2% mettent en avant le critère de difficulté à entretenir que relève ce type de cheveu qu'ils apprécient (Graphique 7).

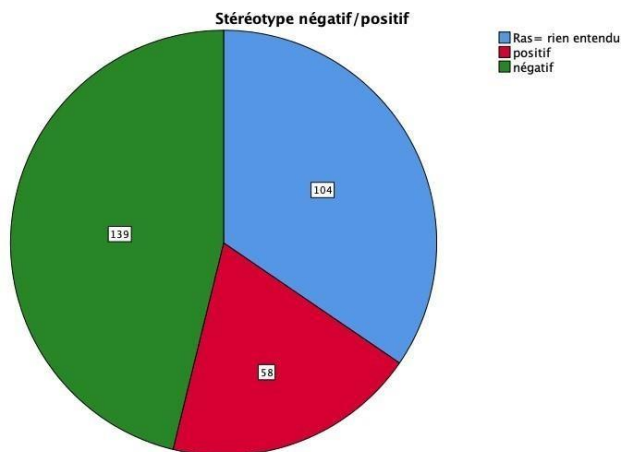
Graphique 6



11. STÉRÉOTYPES À L'ÉGARD DU CHEVEU CREPU

Ensuite, nous les avons invités à indiquer les commentaires qu'ils ont déjà entendu à propos du cheveu crépu. Dans l'ensemble, nous constatons que la majorité d'entre eux sont péjoratifs soit **46,2%**, **34,6%** sont positifs, **19,3 %** affirment n'avoir jamais rien entendu.

Graphique 7



Nous avons jugé bon d'investiguer sur les clichés que peuvent recevoir l'agente féminine et masculine appartenant à la communauté noire pour déterminer si ceux-ci sont différents :

Si nous tenons compte uniquement des commentaires positifs et négatifs de nos répondants issus de la communauté noire, avec le test chi-carré de Pearson. Les données nous montre qu'au seuil de 5% (p.valeur < 0,05) la proportion des hommes noirs ayant reçu des commentaires positif (**41 %**) est significativement différent de la proportion des femmes noires en comparaison au commentaire négatif (**84,3 %**)

Tableau 8

| Tableau croisé stéréotype négatif/positif * sexe | | | |
|--|-----------|-----------|-------|
| Stéréotype | Homme | Femme | Total |
| | Positif | 13 | 8 |
| Négatif | 19 | 43 | 62 |
| Total | 32 | 51 | 83 |

Tableau 9 Catégorisations esthétique et sémantique distinctives globalement cités dans les représentations du cheveu crépu

| Mots négatifs associés aux cheveux crépus | Mots positifs associés aux cheveux crépus |
|---|--|
| -Eh Jackson five", "Tu ne t'es pas coiffée ? | -C'est naturel et beau |
| -Vous avez un très joli pompon | -Waouh le cheveu africain est trop beau |
| -Ce n'est pas soigné | -Ils sont longs et beaux. Mais c'est souvent un choque positif quand ils voient la longueur de mes cheveux naturels et les coiffures que je peux faire sans ajouter d'extensions |
| -Tu as des cheveux ? Ça fait bizarre t'es cheveux comme ça ... Je te préfère avec l'autre coiffure (extension) Lol | -Tu as de magnifiques cheveux ! Ah, je ne savais pas que t'avais des cheveux aussi longs : ce sont tes cheveux ? |
| -C'est sale, ça dérange les gens car « ça prend trop de place », ce n'est pas assez bouclés comme les files des réseaux | -C'est beau, authentique |
| -Vos cheveux sont difficile, ça me fatigue. " | -les cheveux crépus est tendance, exotique et solide |
| -Comparaison à un nuage ou à un tapis (Remarque sur le volume) | -Moi perso, je les trouve superbe !! Donnons de la force à nos sœurs noires |
| -Ressemble à un balai à chiotte | -la beauté de la texture, la rareté de cheveux frisés bouclés en bonne santé fait effet chez les autres |
| -Trop difficile à coiffer, ils partent dans tous les sens. Moins beau plus selon elle | |
| -Les cheveux crépus sont sale, ce n'est pas beau et cela n'a pas de forme | |
| -Comparaison à de la laine... ou à des poils de c... C'est purement de la méchanceté | |
| -C'est très spectaculaire ça c'est sort de l'ordinaire... C'est typiquement exotique votre tignasse | |
| -Sale car toutes les crasses se mettent dedans et s'enlèvent difficilement. Les coiffures tiennent bien ! | |
| -Retourne dans ton pays, va te coiffer tu ne | |

| | |
|--|--|
| ressembles à rien | |
| -Tu as oublié de te brosser les cheveux aujourd'hui. Tout simplement parce que c'est crépu | |
| -J'ai entendu plusieurs fois que j'étais mieux avec des rajouts ou que mon cheveu crépu était marrant au toucher | |
| -Je peux toucher ??? C'est comme une éponge | |
| -Pas professionnel, coiffe-toi (alors sue la personne est coiffée | |
| -Mon frère a ce cheveu et il me dit toujours qu'on l'appelle "Le mouton". Mais ses cheveux sont très beaux" | |

12. LE CHEVEU LE PLUS VALORISÉ AU SEIN DE NOTRE SOCIÉTÉ

Enfin nous avons questionner notre échantillon sur le cheveu le plus valorisé selon eux, au sein de notre société et les résultats obtenus sont les suivants : le cheveux raide pour la majeure partie d'entre eux est **valorisé** : pour la population blanche (**46,9%**) ; pour la population noire (**40,5%**); pour la population autre (**64,1%**).

Tableau 10

| | | Couleur de la peau | | | |
|-------------------------------|---------------|--------------------|-----------|-----------|-------|
| | | Blanche | Noire | Autre | Total |
| Cheveux_raide_valorisé | Pas du tout v | 1 | 6 | 2 | 9 |
| | Pas valorisé | 14 | 14 | 3 | 31 |
| | Valorisé | 62 | 47 | 34 | 143 |
| | Très valorisé | 12 | 19 | 5 | 36 |
| | Aucune idée | 43 | 30 | 9 | 82 |
| Total | | 132 | 116 | 53 | 301 |

Ensuite nous leur avons demander leurs avis sur le **cheveu ondulé** et les résultats obtenus sont les suivants : de manière générale il semblerait que pour la population blanche (25%) et autre. (22,64%) ce cheveu est **très valorisé** et la population noire (17,24%) estime qu'il est **valorisé**.

Tableau 11

| Tableau croisé cheveux ondulé_ valorisé* Couleur de la peau | | | | | |
|--|---------------|--------------------|-----------|-----------|-------|
| | | Couleur de la peau | | | |
| | | Blanche | Noire | Autre | Total |
| Cheveux_ondulé_valorisé | Pas du tout v | 1 | 1 | 1 | 3 |
| | Pas valorisé | 7 | 8 | 0 | 15 |
| | Valorisé | 17 | 20 | 11 | 48 |
| | Très valorisé | 33 | 19 | 12 | 64 |
| | Aucune idée | 74 | 68 | 29 | 171 |
| Total | | 132 | 116 | 53 | 301 |

Pour finir nous pouvons voir que pour **le cheveu crépu** nos répondants estiment à l'unanimité que celui-ci est **pas valorisé** au sein de notre société : groupe des blancs (64,3%) ; groupe des noirs (57,7%) ; groupe autre (54,7%).

Tableau 12

| Tableau croisé cheveux crépus_ valorisé * Couleur de la peau | | | | | |
|---|---------------|--------------------|-----------|-----------|--------|
| | | Couleur de la peau | | | |
| | | _Blanche | Noire | Autre | Total_ |
| Cheveux_crépus_valorisé | Pas du tout v | 15 | 30 | 16 | 61 |
| | Pas valorisé | 85 | 67 | 29 | 181 |
| | Valorisé | 0 | 0 | 0 | 0 |
| | Très valorisé | 0 | 0 | 0 | 0 |
| | Aucune idée | 32 | 19 | 8 | 59 |
| Total | | 132 | 116 | 53 | 301 |

V. DISCUSSION

Lors de l'analyse des résultats, on peut remarquer que l'attractivité de chaque groupe était significativement différée selon la photo montrée. En effet, nos résultats indiquent que le groupe « **des blancs** » apprécie **le cheveu dénaturalisé** contrairement au groupe « **des noirs** » qui en grande partie choisi le cheveu crépu (naturel). Ensuite la tendance se modifie au sein du groupe « **des blancs** » puisque ces derniers lors de la seconde photo préfèrent à présent **le cheveu crépu**. Nous pouvons donc conclure que les avis du groupe des caucasiens ont changés car plusieurs critères positifs sur les cheveux crépus sont énoncés. Toutefois, nous avons demandé aux deux groupes d'exprimer **les raisons** de leurs choix : Le premier argument souvent avancé par le groupe des blancs est l'aspect esthétique. Le cheveu lisse représenté sur la photo (1) serait plus beau, plus soigné, plus fluide que le cheveu crépu qui lui paraît plus sec, plus terne.

Ensuite, les répondants ont tendance à apprécier ce qui, depuis leur naissance, correspond à l'esthétique de beauté à savoir le lisse (cheveu caucasien) : Exemple : « *Je suis plus attiré par le dénaturalisé car ça se rapproche plus du style que je connais.* »). Ces propos sont aussi confirmés dans une étude (Cheryl Thompson., 2009) : En effet, il semblerait que l'idéal de beauté en occident se caractérise par la longueur, la texture lisse des cheveux. De ce fait, les normes de beauté occidentale veille à se conformer à ce style de beauté qui serait plus physiquement attirant et sexuellement séduisant.

Nous pouvons faire un parallèle avec l'étude de l'anthropologue, **Véronique Nahoum-grappe** (Nahoum-Grappe, 1995). Selon cette dernière, la beauté est liée à un produit culturel impliquant un travail sur le corps, donnant lieu à une construction identitaire qui amène la beauté au centre d'un dispositif social important. Effectivement, on peut expliquer que l'attrance pour la lisse est sans doute liée au fait que la chevelure lisse est le plus véhiculée et sollicitée au sein de la société.

Mais, dans la seconde expérience, un nouvel élément fait son apparition : cette fois-ci, la plupart des individus chez les blancs ont choisi le cheveu crépu en évoquant d'autres arguments tels que l'appréciation du cheveu authentique. Au sein de la population noire, il n'y a pas de différence significative puisqu'autant les hommes que les femmes préfèrent le cheveu crépu dans les deux expériences.

Les données obtenues dans le groupe des noirs montrent que contrairement à ce que l'on pouvait penser, le cheveu naturel est aimé et revendiqué. Ces résultats nous permettent donc d'apporter de nouveaux éléments par rapport aux connaissances préexistantes. En effet, Les sujets semblent être conscients et renseignés sur l'histoire du cheveu crépu ainsi que sur les réalités actuelles (stéréotypes, clichés). Ils sont par exemple conscients que le cheveu dénaturalisé est un cheveu modifié et finalement abîmé.

Nous pouvons appuyer ces observations en faisant un bref rappel avec notre revue de littérature (de Willie L. Morrow, 1973). En effet, avant l'époque coloniale, le cheveu crépu était considéré comme une dimension importante, une véritable force pour la communauté africaine. Grâce aux réponses données par nos répondants, on remarque ce besoin de vouloir se réappropriier leur identité (besoin d'authenticité). Encore selon **Whitney Bellinger** (2007), les années 60-70 ont été marquées par un symbole politique, de pouvoir, de reconnaissance, de revendications des noirs à l'égard de leurs cheveux avec le mouvement *Black power*. En effet, les cheveux ont été employés comme une stratégie de résistance de la beauté noire et de lutte pour combattre le racisme et défier la suprématie blanche. Les gens ont porté fièrement leur afro épais sur la tête pour effacer les stéréotypes de laideurs (**L'authenticité**) : « *J'apprécie les femmes décomplexées capables d'assumer leurs origines* » ; *Les cheveux naturels représente l'authenticité africaine et colle plus à l'image de la femme noire; L'authenticité, cheveux naturels inspirent plus de confiance et d'acceptation de soi.* »

Cependant, nous pouvons expliquer ce biais par la méthode de recrutement de nos répondants. En effet, le questionnaire a été distribué de manière aléatoire à la population noire. Donc, nos répondant(e)s aimant porter le cheveu crépu ont sans doute plus répondu à notre étude que les personnes ne portant jamais ce type de cheveu. Ce biais peut limiter l'impact de notre étude. Il serait donc pertinent d'investiguer sur une nouvelle perspective d'étude en incluant cette fois plus de femmes et d'hommes allant à l'encontre du cheveu crépu.

Nous constatons tout de même qu'une minorité d'entre eux ont choisi le cheveu dénaturalisé car pour ces derniers, le cheveu lisse serait plus beau, luisant, soigné sur la femme noire. Pour d'autres, c'est l'entretien du cheveu lisse qui est plus avantageux. Ces données sont eux similaires à notre littérature et peuvent à nouveau, être appuyer par l'étude de Cheryl Thompson (2009), qui affirme que le cheveu crépu était autrefois dissimulé car soi-disant trop « disgracieux ». C'est cette dissimulation qui a renforcée chez l'africain l'idée que la chevelure lisse serait plus « gracieux » (**Toks oyedemi., 2016**). D'ailleurs, même après l'émancipation des cheveux crépus, les cheveux raides ont été la condition requise.

Les variables attribuées au **critère de « beauté » et « soin » du cheveu crépu** représente une bonne note au sein de nos deux groupes distincts soit 8/10 pour les blancs et 10/10 pour les noirs. Mais nous constatons tout de même une différence significative puisqu'une majorité de personne (11) au sein du groupe **des blancs** contre deux personnes du groupe des noirs, ont donnés une note en dessous de la moyenne au critère beauté du cheveu. De plus au sein de la communauté noire, aucune femme ne donne une note en dessous de la moyenne alors que 3 hommes noirs le font. Ces résultats concordent avec nos hypothèses de départ. Même si de manière générale la note octroyée est bonne, une partie des répondants affirment ne pas aimer la beauté du cheveu crépu et il semble qu'une minorité d'hommes noirs ne trouvent pas ça beau.

Le critère soigné du cheveu **crépu** obtient, quant à lui, une bonne note au sein de nos deux groupes 8/10 (blancs) et 10/10 (noirs). Une fois de plus, les notes données sous la moyenne sont plus importantes chez la population blanche que chez la population noire. De plus, auprès de la communauté noire on assiste au même constat de bonne note légèrement plus élevé chez les femmes (10/10) que chez les hommes (8/10). Néanmoins, deux femmes ont donné une note en dessous de 5, alors qu'aucun homme ne l'a fait. Ce sont de nouveaux éléments à relever puisque nous pensions qu'il y' aurait plus de sujets (femmes) qui auraient trouvé le cheveu crépu pas soigné.

Par ailleurs, en ce qui concerne le **critère « beauté » et « soin » du cheveu dénaturalisé**, les résultats nous démontrent que nos deux groupes sont unanimes en donnant la note de 7/10 pour le critère beauté du cheveu dénaturalisé. Notons aussi que plus de personne dans le groupe des noirs ont donné une note en dessous de la moyenne comparée au groupe des blancs. Au sein de la population noire, nous voyons que les hommes donnent une note plus basse comparé aux femmes. Ils sont également nombreux à donner une note sous la moyenne pour le critère beauté. Nos résultats nous permettent de mettre en avant l'existence d'une différence d'appréciation entre nos variables sexe du groupe des africains.

En ce qui concerne la note allouer au critère soin du cheveu dénaturalisé celle-ci est raisonnable soit 8/10 (blancs) et 7/10 (noirs). Toutefois, une bonne partie des groupes noirs donnent une note en dessous de la moyenne comparée au groupe des blancs. Au sein de la communauté noire nous observons une note maximale pour les femmes et une note favorable pour les hommes (7/10-8/10) . Seulement, il y a plus de femmes que d'homme qui mettent une note sous la moyenne pour le critère soigneux. Nos résultats nous permettent de mettre en doute notre hypothèse car nous constatons que la majeure partie des personnes noires sont conscients des risques et dangers encourus (femmes) que laisse paraître l'aspect luisant du cheveu dénaturalisé.

Enfin, nous remarquons que les résultats obtenus sont interpellant comparé à ce que nous pensions. En effet, les critères de beauté et de soins du cheveu crépu étaient autrefois considérés comme mal soigné, pas beau aux yeux des individus blancs. Cette réalité a fini par interioriser au sein de la communauté noire. Le peuple le portait souillé, puisqu'il n'avait pas les produits et outils indispensable à son entretien, et c'est ainsi qu'ont vu le jour les techniques permettant d'effacer le cheveu crépu (naturel) **Dr Willie L. Morrow** (Morrow, 1973).

Par ailleurs, ces résultats nous démontrent que les choix et les goûts ont évolués. Le cheveu crépu semble avoir moins de critère péjoratif alors que le cheveu dénaturalisé semble être plus déprécié surtout pour la communauté noire. Cependant, on voit quand même que quelques femmes noires trouvent que le cheveu dénaturalisé reste beau et soigné.

L'évaluation des **impacts** liés au défrisage sur le cuir chevelu permet de réaliser une autre observation. Il est interpellant de voir, que la majorité de nos répondants (blancs) ignoraient les conséquences liées à

cette pratique. Néanmoins, les choix de l'ensemble des groupes des noirs ayant opté parmi la liste des répercussions sur le cuir chevelu correspondent avec ce qui est décrit par la théorie (Brûlure, alopecie) tant pour les hommes que pour les femmes. Toutefois 14 personnes issue de cette communauté nous révèlent également ne pas être au courant de ces effets nuisibles. Par ailleurs, parmi nos répondants (noirs) 50,8% de femmes (enfance) et 25,8 % d'hommes (adolescence) disent avoir déjà eu recours au défrisage. Grâce à ces données, nous constatons que cette pratique n'est pas propre à un groupe comme on pourrait le croire.

De nombreuses personnes ignorent ou minorent cette pratique chez les hommes. Or, le défrisage comme d'autres traitements capillaires sont mixtes. Certes, les chiffres diffèrent quelque peu, mais les hommes ne sont pas une exception. La pression sociale en matière de beauté s'exerce surtout auprès des femmes noires (**Eliane Eok Laïfa, 2009**). En effet, au 18e siècle (**Cheryl Thomson., 2009**), les priorités de la population blanche étaient d'éloigner les noirs de leurs racines culturelles, de rejeter toute lutte qui permettrait de s'accrocher à ces traditions. Dominé par l'hégémonie européenne, le cheveu africain était totalement sans attrait, ils s'en souciaient peu, tant que le cheveu n'était pas visible et n'offensait personne (blancs).

Ces données peuvent expliquer d'où provient l'ignorance des répercussions lié à ces pratiques. Quant à la période où ont débuté la pratique du défrisage, nous retrouvons des similitudes avec l'auteur Cheryl Thomson (2009) car elle même nous révèle qu'elle a commencé à modifier chimiquement l'état naturel de ses cheveux durant sa jeunesse.

La raison pour laquelle elle le faisait lui était inconnu, de même que les répercussions que ces produits chimiques pouvaient avoir sur elle. Selon elle, l'histoire de ces cheveux n'est pas unique. Ce qui nous amène à dire que la période de la puberté est marquée par une inconscience collective chez de nombreuses femmes noires puisque étant petit(e) leurs parents ont le contrôle sur elles et qu'une fois à l'âge adulte, une prise de conscience se manifeste.

D'après nos données, les hommes noirs qui se dénaturent leurs cheveux évoquent le fait de *s'identifier à des figures médiatiques*, et les femmes quant à elles avancent l'idée principale qui tend à dire que c'est pour l'aspect pratico-pratique (facilité, *le gain de temps*). Nous pouvons donc souligner ici que l'influence des images et des représentations véhiculées par les médias ont un impact sur la société. En effet comme nous dit l'étude de **Toks oyedemi (2016)**, les médias jouent un rôle crucial en tant que diffuseurs culturels d'idéologies que ce soit dans les films, les magazines, lieu de travail etc. En Afrique du sud par exemple, la plupart des célébrités féminines noires ou même des femmes dits « ordinaires » portent des longs cheveux raides. Ces images continuent à présenter les cheveux raides comme un idéal contrairement aux naturels.

D'ailleurs, parmi les répondants, certains ont mentionné que le défrisage permet certaines opportunités

sociales ce qui sous-entend que même professionnellement, le critère de beauté du « dominant » prend le dessus. D'autres facteurs peuvent être pris en compte comme le manque d'institution traitant de ce type de cheveu ou encore le coût des produits naturels destinés aux cheveux crépus. Le cheveu crépu ayant une structure capillaire particulière demande plus de temps d'entretien, de démêlage ou encore d'hydratation.

Pour nos répondants, les cheveux les plus valorisés dans notre société est le cheveu ondulé suivi du cheveu raide. Le moins valorisé reste le cheveu crépu. Toutes les catégories confondues mettent aussi en avant le critère santé comme étant principal. Pour les blancs spécifiquement, la longueur est un élément important (marque de féminité) ce qui explique leur attractivité pour le cheveu dénaturalisé. Chez les noirs, c'est la texture véritable du cheveu qui prime.

VI. Biais, limites et perspectives d'avenir

Le principal **biais** que nous tenons à signaler lors de cette enquête est le biais de sélection.

Ce dernier se produit lors de l'échantillonnage, et amène à ce que les participants de l'étude ne constituent pas un groupe représentatif de la population étudiée. Nous ne pouvons exclure ce cas de figure dans notre travail, étant donné que nous avons interrogé de nombreuses femmes noires portant des coiffures diverses dans un groupe adressé à la population africaine. Cela peut constituer un risque car nous ne savons pas quelle serait la proportion de femme qui porte le cheveu naturel ou plutôt, le cheveu dénaturalisé. Nous avons donc peut-être obtenu plus de femmes appartenant à une des deux catégories ce qui pourrait expliquer les résultats recueillis. Pour les hommes noirs, l'observation est partagée.

Il en va de même pour quelques personnes blanches interrogées. Principalement des étudiants de la faculté de santé publique, ils ont l'habitude d'être entouré de sujets venant de cultures différentes. Leurs avis ont peut-être été influencés par l'entourage.

Un autre biais évoqué concerne les limites au niveau de la compréhension des pratiques sur le cheveu crépu des femmes noires. Ce qui est compréhensible. Il a donc été difficile pour certains de nous dire par exemple ce qu'ils pensaient du coût de certaines pratiques ou de leurs conséquences.

L'étude comporte également quelques limites.

L'échantillonnage des hommes africains est trop petit afin de pouvoir généraliser cette recherche auprès des hommes noirs belges. Nous n'avons qu'un total de 50 hommes noirs, cela n'est pas assez conséquent. De plus, comme les échantillons se sont en partie réalisés via la méthode boule de neige, nous ne savons pas si les répondants proviennent de la Flandre ou de Wallonie afin d'avoir une représentativité de

l'ensemble des citoyens sur le territoire de la Belgique. Cela aurait pu permettre de voir notamment s'il y a une variation géographique en fonction de l'endroit où se situe la proportion de femme noire pour le répondant.

Enfin, ce qui représente une autre limite pour notre travail est le fait que les personnes n'ont été interrogées que sur une pratique : le défrisage. Il est important de se rappeler qu'il existe beaucoup de pratiques, et qu'examiner la connaissance de la population belge sur toutes ces dernières est impossible.

Les **perspectives d'avenir** sont nombreuses. Après réflexion, nous sommes arrivés à la conclusion que réaliser d'autres études sur la même problématique a une utilité sociale, notamment pour voir si les mentalités continuent à évoluer ou non.

Par exemple, comme déjà mentionné dans les limites de l'étude, rajouter des variables géographiques en fonction des répondants interrogés est une première idée. Ensuite, nous pourrions envisager de réaliser un plan stratégique qui regroupe les connaissances de tous nos répondants à l'égard du cheveu crépu pour mettre en œuvre des actions de promotion du cheveu frisé afin que tous les citoyens puissent acquérir suffisamment de connaissance sur ce cheveu peu valorisé au sein de notre société. Tout cela permettrait, par la même occasion, de faire face aux stéréotypes et clichés véhiculés.

VII. Conclusion générale

Les coiffures des femmes noires sont nombreuses de même que les pratiques (défrisage et autres) employées pour obtenir un certain type de cheveu/coiffure (européen). Et pourtant, ces dernières sont méconnues des populations indigènes et sous-estimées par la population étrangère vis-à-vis de l'impact sanitaire qu'elles peuvent engendrer. Le but de mon étude était de déterminer quelles étaient les préférences de la population belge en matière de style capillaire chez les femmes noires et quelles attractions exercent-ils au sein de celle-ci. En effet, il était pour nous essentiel de comprendre non seulement les raisons qui poussent les répondants à se dénaturiser les cheveux mais aussi évaluer leurs connaissances sur les conséquences. Les résultats montrent qu'il y a des différences entre les deux groupes interrogés. En effet, en termes d'attractivité des cheveux portés par la femme noire, la population blanche aime le cheveu dénaturisé mais également le cheveu crépu. Quant à la population africaine, elle préfère la coiffure naturelle (crépu).

En outre, il a également été constaté que les conséquences liées au défrisage sont plus connues au sein de la communauté noire que blanches. Par ailleurs, une petite partie des africains interrogés ignoraient les impacts que pouvait occasionner cette pratique.

Un point important à retenir de cette étude, est la différence entre les profils de comportements et de

mesures les poussant à opter ou non pour un type de coiffure : En effet, pour nos répondantes par exemple, c'est l'aspect pratico-pratique qu'elles recherchent en portant le lisse (gain de temps). Les hommes, quant à eux, parle du fait de pouvoir s'identifier à une figure médiatique. De plus, d'autres facteurs peuvent être pris en compte en fonction du type de coiffure choisi : pour le défrisage, il semblerait que beaucoup y ait recours puisqu'il permet certaines opportunités sociales, puisque le cheveu crépu est souvent dénigré ou encore puisqu'il existe très peu d'institutions pour cheveux crépus.

Bien que l'échantillonnage de cette recherche ne soit pas représentatif de la population étudiante belge dans sa globalité, nous avons pu obtenir des éléments de réponses. Etablir un plan d'action plus large permettrait d'approfondir notre analyse mais aussi de sensibiliser le public sur le sujet.

Enfin, le cheveu crépu apprécié au sein de sa population africaine rappelle aussi ce signe d'authenticité. Souvent délaissés ou endommagés, repenser le cheveu crépu est un combat au quotidien que beaucoup revendiquent. **Oscar Wilde** (1891) disait que «la beauté est dans les yeux de celui qui regarde.

VIII. BIBLIOGRAPHIE

https://www.scribbr.fr/generateur-apa/?scr_source=Apa+Generator+cta&scr_medium=Scribbr+services+cta+OLD&scr_campaign=Knowledgebase+sidebar&frm=14611#/

Article de revue :

1. Bonniol, J.-L. (1995). Beauté et couleur de la peau. *Communications*, 60(1), 185-204. <https://doi.org/10.3406/comm.1995.1918>.
2. Ndichu, E. G., & Upadhyaya, S. (2018). "Going natural": Black women's identity project shifts in hair care practices. *Consumption Markets & Culture*, 22(1), 44-67. <https://doi.org/10.1080/10253866.2018.1456427>
3. Oyedemi, T. (2016). Beauty as violence: 'beautiful' hair and the cultural violence of identity erasure. *Social Identities*, 22(5), 537-553. <https://doi.org/10.1080/13504630.2016.1157465>
4. Saliba, J. (1999). Le corps et les constructions symboliques. *Socio-anthropologie*, (5), 1-37. <https://doi.org/10.4000/socio-anthropologie.47>
5. Thibaut, S., Gaillard, O., Bouhanna, P., Cannell, D. W., & Bernard, B. A. (2005). Human hair shape is programmed from the bulb. *British Journal of Dermatology*, 152(4), 632-638. <https://doi.org/10.1111/j.1365-2133.2005.06521.x>
6. Thibaut, S., Gaillard, O., Bouhanna, P., Cannell, D. W., & Bernard, B. A. (2005). Human hair shape is programmed from the bulb. *British Journal of Dermatology*, 152(4), 632-638. <https://doi.org/10.1111/j.1365-2133.2005.06521.x>.
7. THOMPSON, C. (2009). Black Women, Beauty, and Hair as a Matter of Being. *Women's Studies*, 38(8), 831-856. <https://doi.org/10.1080/00497870903238463>
8. Whitney Bellinger: <http://citeseerx.ist.psu.edu/viewdoc/download?doi=10.1.1.473.1938&rep=rep1&type=pdf>

Site internet :

1. C. (2017, février 21). 10 citations de Malcolm X qui résonnent encore aujourd'hui. Consulté le 5 septembre 2020, à l'adresse <http://contre-attaques.org/magazine/article/10-citations>.

2. Corbin, A. (2017, décembre 14). Philippe Perrot, Le travail des apparences ou les transformations du corps féminin XVIIIe-XIXe siècle. Consulté le 16 février 2020, à l'adresse https://www.persee.fr/doc/ahess_03952649_1986_num_41_1_283259_t1_0086_0000_000
3. Desroche, H. (1970, mars 31). Bastide (Roger) Le Prochain et le lointain. Consulté le 20 octobre 2020, à l'adresse https://www.persee.fr/doc/assr_0003-9659_1970_num_29_1_1843_t1_0187_0000_2.
4. Gavard, E. (2014, mai 22). La beauté ethnique s'organise. Consulté le 12 février 2020, à l'adresse <https://www.lsa-conso.fr/la-beaute-ethnique-s-organise,174165>
5. Gleyse, J. (1992, juin 1). Le Breton David. La sociologie du corps. Consulté le 1 janvier 2020, à l'adresse <https://journals.openedition.org/corpssetculture/273>
6. Laïfa, E. E. (2019, décembre 9). Mixité et inégalité du défrisage chez les femmes et hommes en France et au Cameroun. Consulté le 3 mars 2020, à l'adresse https://www.scielo.br/scielo.php?script=sci_arttext&pid=S1517-45222019000300074&tlng=fr
7. Morand Jean-Jacques. (2011). « Pathologie des cheveux et poils crépus ». Consulté le 23 février 2020 à l'adresse [https://www.jle.com/fr/MedSanteTrop/2011/71.5/443-449%20Pathologie%20des%20cheveux%20et%20poils%20crépus%20\(Morand\).pdf](https://www.jle.com/fr/MedSanteTrop/2011/71.5/443-449%20Pathologie%20des%20cheveux%20et%20poils%20crépus%20(Morand).pdf).
8. Morand Jean-Jacques. « Pathologie des cheveux et poils crépus », 2011. [https://www.jle.com/fr/MedSanteTrop/2011/71.5/443-449%20Pathologie%20des%20cheveux%20et%20poils%20crépus%20\(Morand\).pdf](https://www.jle.com/fr/MedSanteTrop/2011/71.5/443-449%20Pathologie%20des%20cheveux%20et%20poils%20crépus%20(Morand).pdf).
9. Oscar Wilde. (1891). La beauté est dans les yeux de celui qui regarde. Consulté le 24 avril 2020, à l'adresse <https://dicocitations.lemonde.fr/citations/citation-43475.php>
10. P. Assouly, « Les alopecies de la femme noire », novembre 2013. https://www.researchgate.net/publication/331834617_Alopecie_chez_la_femme_de_p_eau_noire.
11. Tremblay, J. (2007, juillet 17). Jean Benoist, Logique de stigmatisation, éthique de la déstigmatisation. Consulté le 5 mai 2020, à l'adresse http://classiques.uqac.ca/contemporains/benoist_jean/logique_stigmatisation/logique_s_tigmatisation_texte.html

Livre :

1. Baisse G., Robin J., Maquillages et perruques au théâtre, Paris, Librairie théâtrale, 1959.
2. Baudrillard, Jean. La société de consommation: ses mythes, ses structures. Idées 316. Paris: Gallimard, 1985.
3. Bellemare H. « Survivances africaine » , L'Historial antillais . Pointe-À-Pitre., 1981.
4. Bernard M; Le Corps, Paris, Points/Essais, Seui,1972,1995.
5. Berthelot J.-M. « Corps et société (problèmes méthodologiques posés par une approche sociologique du corps » , in cahiers internationaux de Sociologie, vol. LXXIV,1983, [119-131]., 1983.
6. Brohm J.-L; « Les matrices du corps »in sociétés, janv.fév.1987,Masson,n°12, [8-15]
7. Chevalier J., Gheerbrant A., Dictionnaire des symboles, Paris, Robert Laffront/ Jupiter,1982.
8. Clauderer H., Cheveux, racines de vie, Paris, Robert Laffon., 1991.
9. Colin P., Joséphine Baker et la revue Nègre : lithographie du tumulte noir, introduction de Henry Louis Gates Jr. Et Karen C. C. Dalton, Paris, De La Martinière, 1998.
10. Corzani J., « Coiffure » in Dictionnaire encyclopédique Désormeaux, tome 3, 1992, [649-654].
11. De Bailleul Pierre. 1983. Avoir de beaux cheveux. Solar
12. de Rachewiltz, B., & de Rachewiltz, B. (1993). Èros noir. France, Paris : Terrain Vague.
13. Duflos-Priot M.-T; «Paraître et vouloir paraître » , in Ethnologie française,1976,VI,3-4, [249-24]
14. Herskovits M.-J., Les bases de l'anthropologie culturelle, Paris, Payot, 1952.
15. Labbé J., « coiffure et maquillage » , in Les guides pratiques de la famille créole, tome III:«Femmes antillaises et patrimoine » , Fort-de-France , Désormeaux, 1980, [243-254]
16. Landereau J., pour une meilleure connaissance du cheveu, 4e édition,1987.
17. Le Breton, David. La sociologie du corps. Paris: Que sais-je ?, 1992. Brohm J.-L. «Les matrices du corps »in sociétés », no 12 (1987): [8-15].
18. Leiris M., L'âge d'homme, Paris, 1939, « Folio ».
19. Maisonneuve, J., & Bruchon-Schweitzer, M. (1999). Le corps et la beauté. Paris,

France : Presses universitaires de France.

20. Maisonneuve, J., & Bruchon-Schweitzer, M. (1999b). *Le corps et la beauté* (Vol. 128 pages). Paris, France : Presses universitaires de France.
21. Mauss, M., *Sociologie et anthropologie*, Paris, Presses universitaires de France, 1973 [5e éd.].
22. Morrow, W. L. (1990). *400 years without a Comb, the Untold Story*, Library of Congress, Colifornia, 1990.
23. Nahoum V., « La belle femme ou le stade du miroir en histoire », in *Communications*, n ° 31, Le Seuil, 1995, [22,32].
24. Nahoum-Grappe V., « La belle femme ou le stade du miroir en histoire », in *Communications*, n°31, Le Seuil,1995, [22-32]
25. Nahoum-Grappe V., « Les canons de la laideur », in *Communications*, n°60, « Beauté, laideur », Le Seuil. 1995, [29-47].
26. Perrot P., *Le corps féminin. Le travail des apparences, XVIII-XIXe siècle*, Paris, Le Seuil, 1984, « Points Histoire. ».
27. Petitjean Roget J., *La société d'habitation à la Martinique. Un demi-siècle de formation,1635-1685*, thèse présentée devant l'université de Paris VII, tome I, 1978.
28. Prévot F. « La coiffure chez soi, Marabout », 1983.
29. Sméralda Juliette .2004. *Peau noire, cheveu crépu : L'histoire d'une aliénation*, Edition Jator.
30. Surya M., *De la domination*, Paris, Farrago, 1999.
31. Sy Bizet K., *Le livre de la beauté noire*, Paris, Jean-Claude Lattès, 2000.
32. Wadeson J., *Frisuren*, Bechtermünz Verlag in der Weltbild Verlag, GmbH, Augsburg. Titre original : *Hairstyles*, Lorenz Books, Anness Publishing Ltd; Londres, 1996.
33. Walker, A. (1997). *Andre Talks Hair* (1ST éd., Vol. 208 pages). Michigan, États-Unis : Simon & Schuster.

Image:

1. Peintremik Art. (2018, novembre 30). Comment réaliser un défrisage naturel des cheveux [Photo]. Consulté à l'adresse <https://www.peintremik-art.com/defrisage-naturel-cheveux/>

IX. Annexes

Questionnaire exploratoire sur les préférences esthétiques capillaires de la femme noire

Début de bloc: Bloc de questions par défaut

Q1 Quel est votre sexe ?

- Un homme (1)
- Une femme (2)
-

Q2 Quel âge avez-vous ?

Q3 Quel est votre identité ethnique ?

- Blanc(h)e (1)
- Noir(e) (2)
- Autre(s) (3)
-

Q4 Comment définirez-vous votre activité principale en cours ? (Étudiant, employé, fonction, etc.)

Q5

Quelle coiffure appréciez-vous le plus ?

Photo 1 (cheveux crépus)



Photo 2 (cheveux dénaturalisés)



(il s'agit de la chanteuse Solange Knowles (sœur de Beyoncé) portant son cheveu naturel/défrisé)

1 (2)

2 (3)

Q6

Quelle coiffure préférez-vous ?





1 : cheveux naturels (1)

2 : cheveux dénaturés (2)

Q7 Qualifiez sur une échelle de 10 la coiffure suivante :





0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

| | |
|----------------------------------|--|
| Cheveu beau et attirant () |  |
| Cheveu soigné, sain, éclatant () |  |

Q8 Qualifiez sur une échelle de 10 la coiffure suivante :



0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

| | |
|----------------------------------|--|
| Cheveu beau et attirant () |  |
| Cheveu soigné, sain, éclatant () |  |

Q9 Pour quelle raison avez-vous donné ces notes ?

Veillez détailler d'avantage votre choix : (photo 1 et 2)

Afficher cette question :

If Quel est votre identité ethnique? = Noir(e)

Q10 Avez-vous déjà pratiqué le défrisage sur vos cheveux naturels ?

- Oui (1)
- Non (2)

Afficher cette question :

If Quel est votre identité ethnique? = Noir(e)

Q11 Â quel âge avez-vous commencé à défriser vos cheveux ?

- Enfance (1)
- Adolescence (2)
- Âge adulte (3)
- Jamais (4)

Afficher cette question :

If Quel est votre identité ethnique? = Noir(e)

Q12 Pour quelles raisons pratiques-tu le défrisage ?

(Cochez deux réponses qui vous conviennent)

- Plus facile à coiffer (1)
- Attrait d'une chevelure lisse (2)
- S'identifier à des figures médiatiques (3)
- Texture plus attrayante, belle (4)
- Parce ce qu'on ne supporte pas sa texture crépu (5)
- Je ne le pratique pas (6)

Q13 Les pratiques capillaires liées aux défrisage, extensions de cheveux (tresses, tissage) ont elles des conséquences néfastes sur le cuir chevelu ?

- Oui, sévère (1)
 - Oui, mineur (2)
 - Non (3)
 - Je ne sais pas (4)
-

Q14 Les pratiques capillaires de défrisage ont-elles les conséquences suivantes :

Cochez deux conséquences les plus fréquentes que vous ayez-vécu

- Alopecie : chute des cheveux (1)
 - Brûlure, picotement (2)
 - Cheveu est plus sec, terne (3)
 - Fragilise le cheveu (4)
 - Allergie (5)
 - Je ne sais pas (6)
-

Q15 A quelle fréquence les femmes noires portent-elle leurs cheveux naturels ?

- En permanence (1)
 - Occasionnellement (2)
 - Jamais (3)
-

Q16 Â quelle fréquence les femmes noires portent-elles leurs cheveux dénaturalisés ?

- En permanence (1)
- Occasionnellement (2)
- Jamais (3)

Afficher cette question :

If Quel est votre identité ethnique? = Noir(e)

Q17 Â quelle fréquence portes-tu ton cheveu au naturel ?

- En permanence (1)
- Occasionnellement (2)
- Jamais (3)

Afficher cette question :

If Quel est votre identité ethnique? = Noir(e)

Q18 Â quelle fréquence portes-tu ton cheveu dénaturalisé ?

- En permanence (1)
- Occasionnellement (2)
- Jamais (3)

Q19 Quelle est le cheveu le plus coûteux à l'entretien ?

- Le cheveu naturel est beaucoup plus coûteux (1)
 - Les deux ont le même prix (2)
 - Le cheveu dénaturalisé est beaucoup plus couteux (3)
 - Je ne sais pas (4)
-

Q20 Pour quelles raisons certaines femmes d'origine africaine n'aiment pas porter leurs cheveux naturels ?

Veillez-en cochez une

- Moins adapté à la forme du visage (1)
 - Peu d'institution, de produits à disposition pour ce type de cheveu (2)
 - Demande plus temps (nœuds, hydratation, routine capillaire) (3)
 - Commentaire déplacé, regard de l'entourage, de la société (4)
 - Question de goût (moins beau avec) (5)
 - Pratique coûteuse (6)
 - Pratique jugé douloureuse : peu de connaissance sur son cheveu, difficile à avoir les bons gestes (7)
 - Préférence pour la texture lisse, longue (8)
-

Q21 Pour quelles raisons certaines femmes africaines préfère porter leurs cheveux naturels ?

Veillez-en cochez une

- Authentique (revendication identitaire) (1)
 - Moins coûteux (2)
 - Apprendre à soigner ses cheveux (outils, produits, gestes) (3)
 - Divers modèles à réaliser avec ce type de cheveu (4)
 - Beau sur soi (forme du visage) (5)
 - Déception/prise de recul des pratiques antérieures (dénaturalisé) (6)
 - Peur des commentaires d'autrui sur les rajouts/extensions (7)
-

Q22 Pour quelles raisons certaines femmes africaines aiment défriser leurs cheveux ?

Veillez-en cochez une

- Coiffure protectrice : raison climatique (1)
 - Possibilités de changer souvent de coiffure (2)
 - Plus rapide, facile à manipuler (demande moins de temps à consacrer) (3)
 - Accès aux opportunités sociales et professionnelles (festivité, réunion...) (4)
 - Beau sur soi (forme du visage) (5)
 - Plus d'institutions, produits qui sont mis à leur dispositions et donc incite à y recourir (6)
 - Manque de connaissance de son propre cheveu : plus douloureux lors de l'entretien... (7)
 - Peur des commentaires d'autrui sur son cheveu au naturel (8)
-

Q23 Qu'est-ce qu'un "beau cheveu" pour vous : placez les critères les plus importants au début de la liste et les moins importants à la fin de la liste.

- _____ La longueur : long, court (1)
 - _____ La texture : frisé, ondulé, lisse (2)
 - _____ La couleur : blond, roux, brune, noir (3)
 - _____ Santé du cheveu : apparence en bonne santé (propre, soigné, brillant) (4)
 - _____ Type de coiffure réalisé : simple, sophistiqué (5)
-

Q24 Que pensez-vous du cheveu crépu-africain ?

- J'aime bien, avec on peut faire pleins de coupes sympas (1)
 - Beurk, ça fait sale mieux vaut se les défriser (2)
 - C'est beau mais trop difficile à entretenir (3)
 - Crépus ou défrisés, j'aime les deux (4)
-

Q25 Quel commentaire (positif/négatif) avez-vous déjà entendu ou dit sur le cheveu crépu(naturel) ?

Q26 À votre avis, quel est le modèle de cheveux le plus valorisé par notre société ?

| | Pas du tout valorisé (1) | Pas valorisé (2) | Valorisé (5) | Très valorisé (8) | Aucune idée (9) |
|-------------------------|--------------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|
| Cheveu raide (1) | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> |
| Cheveu ondulé (2) | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> |
| Cheveu frisé, crépu (3) | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> |

Q27 Avez-vous des choses en plus à rajouter :

Fin de bloc: Bloc de questions par défaut
